

Ville d'Art et d'Histoire - Candidate à l'UNESCO

LANGRES panoramique et encyclopédique

Langres ma Ville

POLITIQUE DE LA VILLE

au service des quartiers neufs - Page 11 à 14

AXE MAJEUR

PLACE DIDEROT : un chantier qui roule ! - Page 21 à 23

CULTURE

Candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO : acte 2 ! - Page 16

Mystérieuse Maison des Lumières

Un Trésor chez DIDEROT

Page 24

MAGAZINE MUNICIPAL

n°11 / HIVER 2012

Langres ma Ville

N°11 / HIVER 2012

Sommaire



P.3





P.10



P.22



P.7



P.19



P.19



P.8

Langres, ma Ville : Magazine d'information de la Ville de Langres
Hôtel de Ville - BP 127 - 52206 LANGRES Cedex
Tél. 03 25 87 77 77 - Fax 03 25 87 27 77 - Internet : http://www.ville-langres.fr
Directeur de publication : Didier LOISEAU

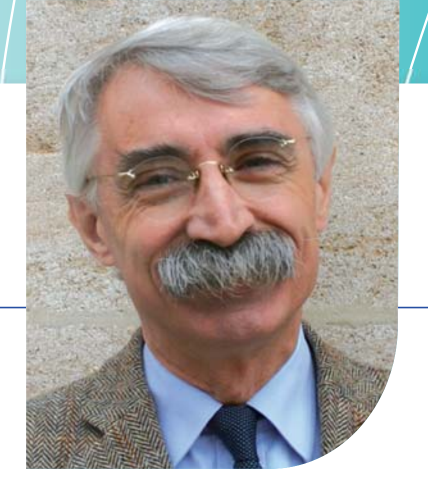
Rédacteur en chef : Stéphanie MARQUAND, Directrice de la Communication, Chef de Projet Diderot 2013.

Crédits photos : Sylvain RIANDET, Office de TOURISME, Jean-François FEUTRIEZ, CCAS, Chantal BAUDURET, Journal de la Haute-Marne

Conception graphique, mise en page, impression :
Imprimerie du Petit-Cloître : www.imprimeriedupetitcloitre.com

Tirage : 5 000 exemplaires / n°ISSN: 0767-970X

édito



2011 est désormais derrière nous. C'est une année qui a été riche en événements, en émotions, en avancées. Avec mon équipe, en notre qualité d'élus locaux, proches du terrain, conscients de vos attentes et des enjeux économiques que nous avons à relever ensemble, notre responsabilité première, c'est d'abord de vous proposer un cadre de vie de qualité, des équipements modernes, des services publics irréprochables. Mais c'est aussi de préparer l'avenir, de redonner de l'attractivité à notre territoire, d'inciter des investisseurs à s'y implanter et de nouveaux résidents à s'y installer.

Pour cela, nous avons bâti un programme d'investissements autour de trois axes :

- le premier s'appuie sur des projets structurants visant à créer de la notoriété et de l'attractivité ;
- le second vise l'amélioration du cadre de vie, le renforcement des équipements, l'accès aux nouvelles technologies et services publics ;
- le troisième s'articule autour du développement économique par la culture, le tourisme et le patrimoine bâti et naturel qui sont des moteurs économiques et des facteurs de développement.

2011 marque un tournant avec le démarrage des travaux de la Place Diderot (un chantier qui se déroule bien et dans les délais) ; les premiers travaux de voirie à la Citadelle pour l'accès au futur centre aquatique dont les premiers coups de pioche ont été donnés et côté BSmat, la réalisation des accès aux futurs bâtiments qui accueilleront dès cette année, une partie de la bibliothèque de la Shal et ensuite les collections des Musées. Les travaux de la Maison des Lumières, seul lieu dédié à Diderot et qui génère déjà beaucoup d'intérêt et de curiosité, se poursuivent dans le calendrier fixé et l'appel à projets Diderot 2013 a suscité un vif intérêt avec 150 propositions dont près d'un tiers émanant des acteurs locaux, des associations, des artistes mais aussi des commerçants, artisans, chefs d'entreprises qui voient dans ce projet des opportunités de développement et de notoriété. Quant à notre candidature Unesco, elle vivra en 2012 un tournant avec la création d'une structure associative en réseau avec d'autres villes pour défendre notre dossier.

Chaque jour, nous œuvrons aussi pour améliorer votre quotidien avec la réfection des voiries, notre politique de la ville et l'opération OPAH-RU, le fleurissement, le déploiement de la fibre optique pour atteindre le 100 mégabits en 2015 en complément du plan numérique du département de la Haute-Marne, la couverture en antennes 3G pour compléter l'offre numérique, la mise en place d'un réseau de chaleur urbain biomasse qui permettra d'accéder à une énergie 20% moins chère et surtout d'attirer à Langres de nouvelles activités liées à la filière bois et au traitement des déchets ; la vidéo protection ; ou encore notre programme Fisac de soutien au commerce de proximité, l'équipement des écoles...

En 2011, nous avons aussi vécu quelques moments d'émotion avec notamment deux découvertes majeures à la Maison des Lumières (un trésor monétaire de 2 000 pièces d'or et d'argent datées de 1790 à 1840 ; des plafonds peints datés du tout début XVIIe siècle) ou encore l'accueil des Premières Rencontres Philosophiques à Langres qui ont mis notre ville sous le feu des projecteurs et généré une activité commerciale plus importante.

En ce début 2012, nous avons des raisons de nous réjouir puisque plusieurs investisseurs privés du secteur hôtelier envisagent de s'installer à Langres ; que deux nouvelles entreprises vont prochainement s'implanter aux Nouvelles Franchises et que les médias nationaux et régionaux parlent de plus en plus souvent de nous.

Un lourd travail nous attend encore d'ici à 2014.

Ensemble, poursuivons nos efforts pour construire l'avenir de Langres.
A chacune et chacun, une très belle année 2012 !

Didier LOISEAU
Maire de Langres



C'est dans l'actu !

Elections présidentielles et législatives 2012

*Afin d'assurer le bon déroulement des opérations de vote, des électeurs de la commune peuvent se porter volontaires pour les élections présidentielles qui se dérouleront des **22 avril et 6 mai** et les élections législatives des **10 et 17 juin**. La Ville fait appel au civisme et à la citoyenneté des électeurs langrois. Elle recherche des volontaires pour tenir les sept bureaux de vote de la commune durant quelques heures, aux côtés des présidents de bureaux et de leur équipe d'assesseurs. Les volontaires doivent être de nationalité française, avoir 18 ans et être inscrits sur la liste électorale de la commune.*

Contact :
service élection de la Mairie au 03 25 86 86 45

Pierre BURELLE : hommage à un entrepreneur exceptionnel



Pierre Burelle est né à Lyon le 1er mars 1915. Après un début de carrière en tant qu'ingénieur chimiste, il décide de fonder en 1947 Plastic Omnium qu'il dirigera pendant 40 ans. C'est en 1961 que les germes de l'aventure langroise de Plastic Omnium trouvent leur origine. Cette année-là, Edgar Pisani, alors Ministre de l'Agriculture et surtout ancien Préfet de Haute-Marne, obtient du Premier Ministre de l'époque Michel Debré et du Président de Gaulle, de primer les implantations industrielles en Haute-Marne pour redynamiser le territoire et enrayer déjà à l'époque le déclin démographique. En 1961, Jean Favre est maire de Langres. Il se saisit de cette opportunité. De son côté, Pierre Burelle missionne Jean Poulain pour prospecter dans l'est de la France. Il suffira d'une rencontre entre les deux hommes, Pierre Burelle et Jean Favre pour que le destin langrois de PO se dessine. En été 1963, l'usine commence à produire. Pierre Burelle, qui est également PDG de Cefilac, fait construire une seconde usine. Ce sera Procal. C'est le début d'une formidable réussite industrielle. « Pierre Burelle avait un attachement profond pour Langres. C'était un industriel hors normes doté d'un véritable charisme. C'était un visionnaire et un défenseur de la libre entreprise, soucieux de ses salariés. Un grand entrepreneur et un grand patron ! », se souvient Eric Masselier, adjoint aux travaux à la ville de Langres, qui a lui même fait toute sa carrière professionnelle au sein de PO.
Et de se souvenir ému : « En 1988, Guy Baillet a fait de Pierre Burelle un « Citoyen d'honneur de la ville de Langres ». Au cours de cette cérémonie, Pierre Burelle avait eu cette réplique célèbre : « Je suis Lyonnais de naissance et maintenant langrois d'adoption » ».



Conteneurisation des déchets, signalisation et aménagement urbain, modules de carrosserie et systèmes à carburant : aujourd'hui, PO est l'un des fers de lance de l'industrie française partout dans le monde. Dans ses deux métiers, Automobile et Environnement, Plastic Omnium est une entreprise indépendante, engagée et volontariste. Plastic Omnium a toujours été une entreprise familiale, comme l'illustre l'évolution de son actionnariat depuis sa création. Depuis l'an 2 000, Plastic Omnium a quasiment quadruplé son chiffre d'affaires. Avec 96 usines dans le monde, 18 000 collaborateurs, PO réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'international. Aujourd'hui, PO à Langres ce sont trois sites sur la zone des Franchises : Transit, PO Systèmes Urbains et PO Auto extérieur. C'est le plus important employeur industriel.

Langres fait la une des médias !

2011 s'était bien achevée avec des articles et reportages dans les principaux médias nationaux et la presse quotidienne régionale, relatant la découverte d'un trésor dans la future Maison des Lumières : France 2, M6, Europe 1, France Inter, Le Figaro, le Parisien…2012 commence bien aussi avec la diffusion dimanche 8 janvier sur TF1 au journal de 13h de Claire CHAZAL de 3 reportages dont l'un consacré à Langres et à l'artisanat haut-marnais. D'autre part, lundi 2 et mardi 3 janvier, une équipe de tournage de France 3 Région Champagne Ardenne a été accueillie pour l'enregistrement de l'émission Ici et Pas Ailleurs. A l'honneur : la Crémaillère et les Panoramics et une interview de Régis Flot, adjoint au développement économique, sur le projet de ville ». L'émission a été diffusée le 6 janvier à 19h15 après le journal régional.



Repas des séniors : 200 Langrois au rendez-vous

Plus de 200 personnes âgées de plus de 65 ans ont pris part mi-décembre au traditionnel repas des séniors organisé par la Ville de Langres. Un transport en bus avait été mis en place par la Ville pour les personnes sans moyen de locomotion. Le repas a été servi par l'équipe du CCAS. De nombreux participants se sont laissés entraîner sur la piste de danse sur le son du « disco ». Le Père Noël a fait son apparition avec une hotte remplie de papillotes. Le maire Didier Loiseau et les élus ont partagé avec les convives ce moment de convivialité ouvert à tous les Langrois de plus de 65 ans. "Par ailleurs, le CCAS propose du 2 juin au 9 juin 2012 un "voyage des séniors" à Port Manech en Bretagne; renseignez-vous !

Renseignements CCAS : 03 25 84 82 48



Noël pour tous

Projection du film « Opération Noël », distribution de papillotes et de cadeaux par le Père Noël, maquillage puis photo souvenir avec le Père Noël, décoration de bouchons, fabrication de toupies… 60 familles et 135 enfants ont participé activement à l'opération « Noël pour tous », organisé par le CCAS et le service Jeunesse de la Ville de Langres, avec le soutien du secours catholique, de la croix rouge, du groupe solidarité, du rotary club, du lion's club et de l'aumônerie.



Droit de réponse de Didier JANNAUD

Conformément à la loi sur la presse et pour faire suite à une tribune publiée par la Nouvelle Majorité dans le numéro d'été du Magazine Municipal, Didier Jannaud, Conseiller Municipal et Conseiller Général, a saisi le directeur de la publication pour exercer un droit de réponse. Ci-après la réponse de Didier Jannaud.
« Dans le dernier bulletin la majorité municipale parle ; je la cite : « …Didier Jannaud a été battu lors de l'élection à la présidence du syndicat des 4 lacs, beaucoup ayant en tête ses échecs répétés sur le canton d'Auberive et particulièrement le scandale financier des chalets d'Auberive ».
Tout d'abord il n'y a jamais eu d'échecs répétés (ou alors il faut les citer afin que je puisse y répondre et démentir de telles allégations…) et encore bien moins de scandale financier à Auberive les témoignages des élus qui suivent en sont bien la preuve (1 et 2). D'autres témoignages d'élus pourraient s'il le fallait renforcer ma légitimité et la transparence sur ce dossier.
Le projet de création de résidence de tourisme a été stoppé, mon successeur à la communauté de communes d'Auberive en 2008 et le porteur de projet n'ayant pas réussi à s'entendre. J'étais alors élu sur Langres et je n'avais plus de responsabilité à la communauté de communes, je ne peux donc pas être responsable de l'arrêt du projet.
Par conséquent je n'accepterai plus aucune allusion sur ce projet, qui remette en cause mon honnêteté. Si j'entends ou je lis encore ce genre de mensonge, je remettrai cette affaire entre les mains de la justice afin que les personnes qui font courir de telles rumeurs soient punies.

Didier Jannaud, Conseiller municipal et Conseiller général du canton de Langres.

1 : J'ai suivi avec beaucoup d'assiduité le projet de création d'une résidence de tourisme sur Auberive. Le successeur de Didier Jannaud à la présidence de la communauté de communes d'Auberive a préféré stopper le projet en été 2008, bien que le permis de construire soit accepté. Nous étions pourtant arrivés à la dernière phase de ce dossier et nous ne saurons jamais si l'investisseur privé allait concrétiser son investissement de plus de 7M€. L'achat de ce terrain et sa viabilisation (tous les réseaux arrivent en bordure..) aura coûté 65 000 € à la collectivité locale (après déduction des subventions de 50%) soit 6 500 € de l'hectare pour l'achat et la viabilisation d'un terrain qui peut encore aujourd'hui accueillir un projet d'hébergements dans le cadre du Parc National. Il n'y a par conséquent aucun scandale financier sur Auberive lié à ce projet.

Tupin Jean Claude, Maire de Val des tilles

2 : Notre nouvelle communauté de communes est propriétaire d'un terrain viabilisé de 10 ha acheté il y a quelques années pour accueillir une résidence de tourisme de plus de 50 Maisons. L'ancien conseiller général et président de la communauté de communes d'alors, Didier Jannaud, avait réussi à attirer des investisseurs.
Malheureusement après les élections municipales de 2008 les nouveaux décideurs de la communauté de communes n'ont pas réussi à s'entendre avec le porteur de projet et les liens se sont coupés dans l'été 2008. Ainsi, bien que le permis de construire soit accepté, la résidence n'a pas vu le jour.
Les milliers d'euros dépensés dans ce projet ne sont pas perdus puisque nous espérons bien mettre en valeur ce terrain dans le cadre du Parc National et cette fois aller jusqu'au bout d'un tel projet si nous trouvons des investisseurs. Rien n'est donc perdu car nous restons propriétaires et aucun scandale financier n'est venu ternir ce projet…

Patrick Berthelon, Conseiller général du canton d'Auberive et Maire de Vivey

Sainte-Catherine : la truffe à la fête

La traditionnelle Foire de la Sainte-Catherine s'est déroulée le dimanche 27 novembre sous le regard bienveillant du Ministre de l'éducation nationale, Luc Chatel. Avec 190 exposants, il y en avait pour tous les goûts ! Une trentaine de commerçants et artisans langrois ont ouvert leurs boutiques à cette occasion. Le public a été bien plus nombreux qu'en 2010 avec une forte présence de Côte-d'Oriens notamment. Le résultat peut-être de la campagne de communication dans les villes situées dans un rayon de 1h30 mais aussi de l'espace dédié à la Tuber Uncinatum ou « Truffe de chez nous » et aux produits du terroir. Au programme : des dégustations, des conférences, des démonstrations de cavage … Installés à l'abri rue Claude Gillot, 3 producteurs de truffes, l'association pour le développement de la production et la promotion de la truffe de Haute-Marne (ADT52), et 6 producteurs du terroir, ont fait découvrir ou redécouvrir aux visiteurs leurs produits. La musique était aussi au rendez-vous avec l'Harmonie Municipale, les Arquebusiers et les déambulations de l'Orchestre Zubrass Parade et de ses 13 musiciens. Une édition 2011 rondement menée et réussie.



Des jumelages actifs



2014 verra le 50e anniversaire du jumelage de Langres avec ELLWANGEN. Ce jumelage, par sa longévité et sa qualité, vient d'être récompensé par l'Europe. A deux reprises ces derniers mois, en juin et en octobre 2011, Eric Masselier, adjoint aux travaux, vice-président du Comité de jumelage pour l'Allemagne et Chantal Bauduret-Pahin, conseillère déléguée aux fêtes et cérémonies, vice-présidente du Comité de jumelage pour l'Italie, se sont rendus en Allemagne. Une nouvelle fois, le 7 janvier dernier, les délégations françaises et italiennes, conduites par Roberto Albetti, maire d'Abbiategrasso accompagné de Mr Paolo Marelli, maire de Morimondo et par Didier Loiseau pour la ville de Langres ont été reçues au Roter Ochsen d'Ellwangen par le Burgermeister Karl Hilsenbeck puis se sont rendues à la Burgergarde pour une visite de la garde traditionnelle, de la tour de la garde et du musée des armes anciennes et étendards. Une visite d'infrastructures et de logements sociaux, réservés aux handicapés a également été organisée. Didier Loiseau et Chantal Bauduret-Pahin ont pris également part à une messe solennelle à la basilique, en l'honneur des 3 saints jumeaux (Saints-Geosmes) avec bénédiction des cavaliers et de leurs étendards. Le déplacement s'est clôturé par une réunion de travail sur le fonctionnement administratif.



Une cité accessible à tous : en route vers l'égalité

Emploi, scolarité, accessibilité ... : en 2005, le Parlement a voté la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Un texte majeur puisque la dernière grande loi en faveur des personnes handicapées datait de 1975 !
Dans la loi de 2005, le principe d'accessibilité pour tous, quel que soit le handicap, est réaffirmé. Les critères d'accessibilité et les délais de mise en conformité sont redéfinis avec une échéance pour les bâtiments publics fixée à 2015. Les établissements existants recevant du public, les communes, les services de communication publique mais aussi les transports collectifs avaient dix ans pour se mettre en conformité avec la loi.
A Langres, l'équipe municipale de Didier Loiseau agit pour faire de notre Ville, une cité accessible à tous. C'est aussi cela l'ambition du Grand Langres.



Première étape de cette ambition politique : la rédaction d'un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) sur l'ensemble de la ville de Langres par une équipe pluridisciplinaire constituée de spécialistes, d'élus, de membres des services, de représentants d'associations dont celles défendant les intérêts des personnes à mobilité réduite. Après plusieurs mois de travaux et de nombreuses visites sur site et des essais grandeur nature avec la participation de personnes à mobilité réduite, une première version du PAVE a été présentée et approuvée en commission d'accessibilité le 27 janvier 2011.

Véritable catalogue, le PAVE recense rue par rue, l'ensemble des points compromettant l'accès piétons. Pour chaque difficulté identifiée, des pistes d'action sont proposées. Chaque rue est ainsi qualifiée en fonction de son niveau d'accessibilité, de correct à acceptable jusqu'à inaccessible.
La tâche est grande et les enjeux financiers conséquents. Sur ce thème aussi, il est nécessaire de hiérarchiser les interventions et de faire en sorte que ces actions contribuent, au-delà des seules adaptations des cheminements piétons, à la réussite du projet de ville dans son intégralité. L'accessibilité est devenue l'un des critères de réflexion déterminant dans tous les projets d'aménagement urbain.

« Des cheminements prioritaires ont donc été établis, pour chacun des quartiers de la ville, avec des actions à moyen terme (10 ans) et à long terme (30 ans). L'ensemble des travaux à réaliser représente près de 3 millions d'euros. Nous procédons aux mises aux normes au gré des travaux courants, dans l'intérêt du plus grand nombre », précise Didier Loiseau. Et d'ajouter : « En 2011, 300 000 € ont été consacrés à la création, la rénovation et la mise aux normes des trottoirs dans le cadre de la loi handicap. » Des travaux ont notamment eu lieu dans les rues Daudet (95 000 euros), des Auges (35 000 euros), de la Clochette (24 000 euros), Louise Michel (129 000 euros). Des stationnements ont également été réalisés avenue Capitaine Baudoin (43 000 euros) et avenue Turenne... En 2012, les efforts seront poursuivis.

Fort d'un audit technique du patrimoine viaire, le pôle technique a mis au point un outil de gestion informatique qui permet désormais une extraction ciblée des données et la programmation des interventions. L'accessibilité pour tous à Langres est en route.

Eglise Saint Martin : réfection du terrasson

La Ville de Langres vient d'engager d'importants travaux de restauration de l'église Saint Martin. Environ cinq mois seront nécessaires pour réhabiliter le terrasson sous la maîtrise d'oeuvre de l'Architecte en chef des Monuments Historiques. Coût total des travaux 75 380 € HT, financés à 30,5% par le Ministère de la Culture et de la Communication et 19% par le Conseil Général de la Haute-Marne.

Le chantier est impressionnant ! Quinze jours ont été nécessaires pour monter l'échafaudage haut de quelque 40 mètres permettant l'accès au clocher et au terrasson. Les règles de sécurité sont drastiques : les ouvriers et les outils sont tous attachés pour éviter les risques de chutes.
« Il y avait urgence à intervenir en raison d'importantes infiltrations d'eau sur le terrasson qui provoquaient un pourrissement important des bois (voliges, pieds de chevrons,...) au sommet de l'édifice, la corniche était également très altérée », explique Eric Masselier, adjoint en charge des travaux à la Ville de Langres. « Sur la corniche, notamment sur certaines pierres et les pots à feu, nous avons observé une désorganisation très avancée côté sud en particulier. Le maintien des vases par des barres en fer devenait insuffisant pour empêcher les risques de basculement, d'autant que des arbustes que nous avons enlevés depuis, aggravaient le déséquilibre de l'ensemble. Il était donc urgent que nous intervenions pour des questions de sécurisation publique. »
Les travaux portent principalement sur la restauration du terrasson, y compris les pièces de bois altérées, la réfection générale de l'étanchéité, la réhabilitation de la corniche dont la confortation interne au



Attesté dès le XI[e] siècle, le prieuré de Saint-Martin s'est installé en dehors de l'enceinte urbaine. Il est à l'origine d'un quartier qui sera intégré dans l'enceinte du milieu du XIV[e] siècle. L'édifice actuel résulte de plusieurs campagnes de construction, échelonnées du XIII[e] au XVIII[e] siècle. De la première période datent le chœur et la plupart des travées de la nef. De la fin de l'époque médiévale date la clef pendante de la travée centrale.

L'incendie survenu en 1725 donna l'occasion de transformer l'édifice, dont les bas-côtés furent doublés en respectant le parti gothique d'origine. L'architecte langrois Claude Forgeot réserva sa créativité à la façade achevée en 1745. Elle est sobre et symétrique ; l'accent est mis sur l'encadrement du portail, traité en avant-corps, décoré d'un ordre ionique et sommé d'un fronton cintré. L'unique clocher haut de 52 mètres comporte quatre niveaux distincts. Le premier respecte la sobriété de la façade ; le second est aveugle et cantonné de pilastres à chapiteaux corinthiens ; le troisième, percé de baies pourvues d'abat-son, comporte des pilastres à chapiteaux composites. L'ensemble est coiffé d'un campanile abondamment décoré de pots à feu et de pilastres dont la base se transforme en ailerons.
Une telle abondance confère à ce monument la plus délicieuse touche italienne de la région.

coulis de chaux. Cela concerne aussi le changement des bouchons pour les pierres et enfin la révision des fixations des pots à feu et leur changement le cas échéant. Les travaux doivent durer environ cinq mois. Cette réhabilitation s'inscrit plus largement dans la politique volontariste de restauration du patrimoine classé menée par l'équipe municipale. En 2011, 2 millions ont été investis pour entretenir, réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine langrois. On peut notamment citer les travaux d'assainissement des murs de la Chapelle Saint-Didier au Musée ; la réhabilitation du chemin de ronde ; la révision des remparts de la Porte Basse sous-murs ou encore la construction-réhabilitation de la future Maison des Lumières Denis Diderot.

« Les sommes que nous investissons dans notre patrimoine classé sont conséquentes au regard de la taille de notre ville. Notre patrimoine bâti classé est à la fois un atout majeur pour notre attractivité et notre rayonnement mais également un poids financier important. », commente Eric Masselier. « Investir 2 millions est un effort considérable pour la Ville de Langres qui assume ses responsabilités en la matière en dépit d'un contexte budgétaire contraint. Nous développons les partenariats avec les institutionnels locaux. Ce qui est clair c'est que notre programme de travaux est également une façon de soutenir directement l'économie locale et de contribuer à remplir les carnets de commande des entreprises haut-marnaises », conclut Eric Masselier.

Déneigement : figure imposée

Le déneigement ou le déverglaçage des voies de circulation est une obligation de continuité du service public. La collectivité doit assurer la sécurité des usagers et la pérennité de la vie économique et sociale. Objectif : remettre en état de circulation normale les voies prioritaires et leur accès avant 7h00 le matin en cas de chutes de neige ou de verglas. Rappelons que les pas de porte et le dégagement des trottoirs reste du ressort des propriétaires ou locataires.



Pour faire face aux aléas climatiques, en 2010, le Pôle technique de la Ville de Langres a mis en place une nouvelle organisation en matière de viabilité hivernale et a renouvelé l'intégralité du parc de machines.

Le dispositif déployé par la Ville repose sur trois points :

- un responsable d'intervention, à qui est confié une mission de surveillance de jour comme de nuit, qui coordonne les actions et déclenche les interventions,
- une hiérarchisation des voies, avec priorité aux voies d'accès à l'hôpital, à l'Hôtel de Ville, aux établissements scolaires, aux commerces, aux bâtiments administratifs et au traitement des nombreuses côtes avec trois circuits prioritaires (ville, ouest, est),
- trois engins de déneigement en situation normale, deux engins supplémentaires de renfort en situation de neige et de verglas abondants.

Le responsable d'intervention évalue la situation au regard des prévisions météo et de la situation locale (relevé de l'état des routes, des températures au sol, ...), puis mène une analyse croisée et décide des

actions à conduire, et cela 24h/24. « A minima, 5 agents municipaux plus le responsable d'intervention sont mobilisés chaque jour pour assurer la viabilité hivernale. Les chauffeurs, dont on peut saluer au passage le sens du service public, sont d'astreinte durant la période hivernale. Ainsi, ils sont mobilisables de jour comme de nuit et ont pour obligation de rester à leur domicile ou d'être joignables et disponibles dans le ¼ d'heure qui suit l'appel. « Ce service à l'usager engendre des coûts importants de l'ordre de 90 000 € en 2010 pour 26 jours d'intervention. L'ensemble du matériel a été renouvelé entre 2009 et 2011», explique Eric Masselier, adjoint aux travaux.

Viabilité hivernale : les chiffres clé

3 poids lourds équipés de saleuses et de cuve à saumure, 2 tracteurs équipés et un tractopelle en renfort, comme cela a été le cas dans la nuit du 18 au 19 décembre 2011. En 2011, une nouvelle saleuse a été achetée (coût 35 000 euros) et un micro tracteur a été équipé d'une lame. Les coûts d'intervention sont variables ; la nuit du 18 au 19 décembre représente environ 4 000 €, frais de personnel inclus.

Au total en 2010 pour la saison hivernale, on dénombre :

- *32 000 km parcourus au total (par l'ensemble des véhicules),*
- *5 tonnes de sel par tour (pour 4 heures d'intervention) (à raison de 70 euros la tonne de sel),*
- *1 200 heures d'intervention de jour comme de nuit (860 en dehors des heures normales de travail),*
- *500 h de surveillance,*
- *175 fois le tour de la ville,*
- *En moyenne 5 fois le tour de la ville par engin, chaque jour durant la période hivernale de jour comme de nuit.*

Routes, trottoirs, réseaux : toujours plus de qualité



Plus de 4 millions d'euros ont été consacrés en 2011 à la rénovation des voiries, des bâtiments, ou encore à l'acquisition de matériels de travaux publics pour faciliter les travaux en régie municipale. D'importants travaux de réseaux ont été réalisés ou sont en cours actuellement pour un montant total de 750 000 € TTC, 500 000 € pour l'eau potable, et 250 000 € pour l'assainissement. « En réalité, notre objectif est de rattraper le retard pris dans l'entretien de notre patrimoine viaire et bâti lors des dernières décennies », explique Eric Masselier, adjoint aux travaux.

D'autres travaux de réseaux dits « secs » sont également réalisés et concernent l'enfouissement des réseaux électriques, la rénovation de l'éclairage public ou encore la pose de l'infrastructure destinée à accueillir le réseau fibre optique. Déjà réalisés : l'enfouissement des réseaux rue Mermoz et les enrobés de chaussée des rues de la Clochette, Louis Pasteur, Schuman et rue Franche. En cours de réalisation : la pose d'un collecteur d'eaux usées rue du Château à Corlée. Autant dire que les services techniques municipaux ne chôment pas. Ainsi, la réfection des trottoirs de la rue des Auges a été intégralement réalisée par des équipes municipales.





Borne Interactive de la CAF au CCAS
Une réussite pour cette première à Langres

Trois mois après l'inauguration au CCAS de Langres de la toute première borne interactive de visio-accueil de la CAF installée dans le département et le quart est de la France, ce nouveau procédé d'assistance aux usagers rencontre un réel succès.



Plus besoin de se déplacer à Chaumont pour rencontrer un conseiller de la Caisse d'Allocations Familiales et obtenir des informations ! C'est à Langres que cela se passe. C'est désormais le conseiller qui vient à vous grâce aux nouvelles technologies !

La Ville de Langres a en effet été choisie par les instances nationales de la CAF pour expérimenter un nouveau procédé d'assistance aux usagers : les bornes interactives. Langres est la première ville à accueillir ce type d'installation dans tout le grand est de la France. « C'est une fierté de faire partie des villes chargées d'expérimenter le déploiement de ces nouvelles bornes interactives. Cela va permettre de mieux répondre aux demandes et besoins, de traiter les dossiers en temps réel et ce, à distance sans avoir la contrainte des déplacements ce qui est parfois compliqué pour de nombreux usagers dans un département comme la Haute-Marne très marqué par la ruralité », explique Didier Loiseau le jour de l'installation officielle.

Le choix de Langres n'est pas dû au hasard ; il est le résultat de l'obstination de l'équipe municipale de maintenir un haut niveau de service public à Langres notamment l'accès aux services de la CAF mais aussi des initiatives et du travail menés sur le terrain par l'ensemble des agents du CCAS sous l'impulsion de Jean-Daniel Bonhomme, responsable du pôle service à la population à la Ville et de Cathy Georges, Directrice du CCAS.

C'est en effet la Ville de Langres qui, la première, a lancé cette démarche et a pris l'attache des services de la CAF pour installer la borne dans le souci d'augmenter et d'améliorer la qualité du service aux usagers langrois.

Toujours plus de services

Un agent du CCAS, Aurélie Albert, a donc été spécialement formée aux prestations CAF et à l'utilisation de la borne ainsi qu'aux premiers travaux de maintenance et de dépannage pour assurer un service public de haute qualité. Concrètement, les Langrois peuvent venir au CCAS et adresser leurs documents à la CAF qui les réceptionne en temps réel ce qui évite des déplacements ou des envois postaux. Il est aussi possible, chaque jeudi, d'entrer virtuellement en contact avec des conseillers CAF ce qui permet d'être assisté en temps réel dans toutes ses démarches. « C'est une grande avancée pour notre territoire et un réel soulagement pour de nombreux Langrois qui ne peuvent pas toujours se rendre à Chaumont auprès des conseillers », explique Cathy Georges.

Et ça marche puisque la borne est quasiment constamment en activité. La preuve de la pertinence de ce dispositif et surtout de sa nécessité.



Cette borne interactive au CCAS vient en complément d'une offre de services aux usagers déjà importante, comme la mise en place de consultations et permanences juridiques gratuites dans le cadre du Conseil Départemental de l'accès au droit. « Avec ces consultations, nous sommes en mesure d'assister les familles et les personnes en difficultés ou isolées. Les Langrois qui ont besoin d'un conseil, d'une aide peuvent rencontrer des professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers) qui les assistent gratuitement. C'est un dispositif précieux pour toutes les personnes démunies ou les familles modestes qui sans cela n'auraient pas les moyens de faire valoir leurs droits », commente Cathy Georges. (lire notre encadré)

Et Didier Loiseau de préciser : « Cette nouvelle initiative de la Ville de Langres s'inscrit dans une politique volontariste en faveur des familles les plus modestes. Nous avons en 2011 renforcé l'Epicerie sociale « Chez Louise » avec l'installation de chambres froides, un programme « produits frais », des ateliers cuisine ou encore des activités autour du jardin potager pour aider les plus modestes à mieux équilibrer leur alimentation. Nous avons reconduit le fonds microprojets pour les quartiers ce qui a permis l'an passé à plus de 500 Langrois d'organiser des repas de quartier, des sorties, des rencontres sportives, des ateliers culturels pour recréer du lien social. Toutes ces actions témoignent de notre implication aux côtés des Langrois».

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES AU CCAS

Permanences d'avocats : les lundis 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai et 4 juin de 9h à 12h. Permanences de notaires : le mardi 13 mars et le mercredi 13 juin de 14h à 17h.

Permanences d'huissiers de justice : les lundis 13 février, 12 mars, 16 avril, 14 mai, 11 juin, 9 juillet, de 14h à 15h30.
Renseignements : centre communal d'action sociale, place Eponine. Tél. 03 25 84 82 48.

200 000 !

Passagers pour le réseau urbain de bus en 27 mois d'activité



Elle s'appelle Andrée-Suzanne Dagognet. C'est une pure langroise bon pied bon œil de 88 printemps, belle-sœur du philosophe François Dagognet ! Un « petit bout » de femme bourré d'énergie qui a été mise à l'honneur le 21 décembre dernier en mairie par Annick Flot, 1ere adjointe et Daniel Louet, PDG des Autobus langrois. Andrée-Suzanne est en effet la 200 000ème passagère du réseau de transport urbain langrois. Très émue en recevant son prix (un repas pour deux personnes au restaurant le Cheval Blanc), Andrée-Suzanne, mère de trois enfants, grand-mère et arrière grand-mère, a évoqué sa vie rude dans la cité lingonne qu'elle n'a jamais quittée, le labeur de la terre pendant la guerre pour pallier à l'absence des hommes, son travail de garde d'enfants et de cuisinière.

Depuis la mise en œuvre en 2009 de la nouvelle délégation de service public du réseau Bus Etoile, souhaitée par l'équipe municipale et attribuée jusqu'en 2015, le nombre de passagers transportés par mois est passé de 5000 à environ 8000. Les Autobus langrois enregistrent une progression de leur chiffre d'affaire de 8% en deux ans. Ces bons résultats sont le fruit du travail conjoint mené par les Villes de Langres et Saints-Geosmes et les autobus langrois qui ont adapté les lignes, les dessertes et les horaires aux besoins des usagers. L'offre de service et la qualité des prestations ont été optimisées. Depuis le 11 décembre, les horaires ont de nouveau été ajustés aux horaires des trains. Une navette effectue par ailleurs des trajets entre la gare et la cité historique après 18h00. La qualité du service a un coût et ce sont les Villes de Langres à hauteur de 320 000 euros et de Saints-Geosmes à hauteur de 32 000 euros par an.

54

Participants à l'édition 2011 des Maisons Fleuries

La qualité du cadre de vie n'est pas seulement l'affaire de la municipalité ; c'est l'affaire de tous ! Chaque année, en fleurissant leurs jardins, balcons et autres pas de porte, de plus en plus de Langrois contribuent directement à l'embellissement de notre ville. Il y a trois ans, une petite trentaine de Langrois se mobilisaient pour le concours municipal des Maisons fleuries. Aujourd'hui, ce sont presque 60 particuliers qui participent à ce concours municipal. Sylvie Dauchez, Conseillère municipale déléguée au fleurissement a coprésidé le 17 décembre dernier, aux côtés de Didier Loiseau et Jacky Bulin, adjoint à l'urbanisme et aux espaces verts notamment, la remise des prix aux lauréats. Issue d'une famille d'horticulteurs et impliquée dans la défense de l'environnement, Sylvie Dauchez était particulièrement émue. Les deux premiers de chaque catégorie ont reçu 60 euros et une composition florale ; l'ensemble des participants se sont vus attribuer une prime de 40 euros et une orchidée. De quoi susciter de nouvelles vocations pour 2012 !

Le fleurissement en chiffres clés

Au printemps, 7500 bulbes plantés. En été, plus de 11 000 fleurs estivales de 130 variétés différentes mais aussi 300 arbustes, 500 plantes bulbeuses, une quinzaine d'arbres fruitiers sont mis en terre. 400 mètres carrés de jachère fleurie sont réalisés ; 170 balconnières et 330 bacs installés un peu partout dans la ville.

A l'automne 1 450 chrysanthèmes, pensées et autres vivaces sont mis en terre. Sans oublier le ramassage de milliers de feuilles mortes à l'automne.



3

Fleurs pour Langres

C'est bien grâce au travail et à la créativité du service des espaces verts de la Ville que Langres conserve cette année encore ses trois fleurs, « distinction » difficile à obtenir et surtout à conserver car remise en jeu chaque année. « Le fleurissement concourt à l'identité et à l'ambiance d'une commune. Aujourd'hui, notre volonté politique en matière de paysage et de cadre de vie se traduit aussi par la mise en oeuvre d'une AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) dont un volet significatif est dédié à la mise en valeur des paysages et au réaménagement des espaces verts et naturels. Cette AVAP a été étendue aux communes limitrophes de la Ville de Langres qui pilote et coordonne le projet avec pour objectif une finalisation sous 3 ans », explique Jaky Bulin. Et d'ajouter : « Nous sommes également engagés dans un programme pluriannuel de rénovation de la voirie (3 km/an) et d'enfouissement de lignes aériennes (900 m de travaux en Ville, 7 km de travaux ERDF en 2011) qui contribuent à l'amélioration de notre environnement. »

C'est aussi parce que la Ville attache un soin particulier à développer des techniques permettant de préserver l'environnement que les Trois fleurs ont été maintenues. Ainsi, les équipes municipales arrosent l'essentiel des massifs à l'eau de pluie grâce à un système de récupération des toitures des bâtiments de la Citadelle stockée en citerne ; recyclent les déchets verts ; paillent les sols avec des végétaux ou paillettes de lin, de chanvre, d'écorces de pin, ou encore de fibre de cacao pour limiter l'arrosage. Nous avons également développé les plantations de jachères fleuries qui participent à la biodiversité et nécessitent peu d'arrosage et accentué le désherbage manuel et thermique.



Et aussi

330 naissances et 28 mariages en 2011.

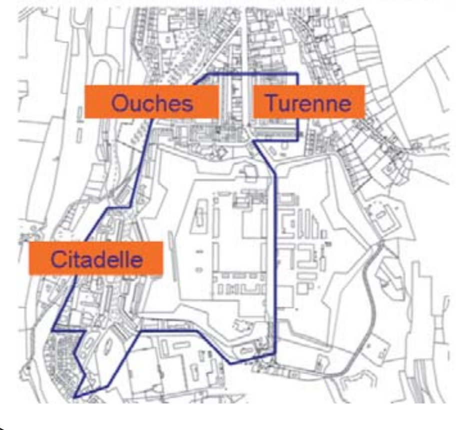
470 nouveaux inscrits sur les listes électorales en 2011 (contre 184 en 2010) : une montée en puissance qui s'explique sans doute pour partie par l'effet des présidentielles.



Politique de la ville : au service des Quartiers-Neufs

La "politique de la ville" se dessine comme une politique de lutte contre toutes les formes d'exclusion : sociale, culturelle, économique et urbaine. Elle se traduit par des actions dans les domaines de l'habitat, de l'emploi, de la santé, des services à la population, de l'accès aux pratiques culturelles, sportives... En Haute-Marne, 15% de la population vit dans les neuf quartiers jugés « prioritaires » par l'Etat dans le cadre du CUCS, Contrat Urbain de Cohésion Sociale, l'un des programmes majeurs de la politique de la ville. A Langres, les Quartiers -Neufs (Ouches, Turenne et Citadelle) sont l'échelon essentiel de mise en œuvre de la politique de la ville. Depuis 2003 et la loi de cohésion sociale en particulier, la politique de la ville est une politique à part entière rattachée au ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale avec un ministre délégué. Dans la cité lingonne, la politique de la ville prend plus particulièrement son essor depuis 2008 sous l'impulsion de l'équipe municipale de Didier Loiseau, avec notamment la création d'un service Politique de la Ville qui s'appuie sur la déclinaison en local de quatre dispositifs d'Etat, (le Contrat Urbain de Cohésion Sociale -CUCS-, le Programme de Réussite Educative -PRE-, la Gestion Urbaine de Proximité -GUP- et Ville-Vie-Vacances -VVV-). Le Service Politique de la Ville compte aujourd'hui trois personnes : un chef de projet CUCS (Thomas Damoiseau), une coordinatrice pour le PRE et la GUP (Kendy Klein) et un éducateur PRE (Bruno Collas). Leur rôle, notamment sous l'égide de Corinne Goyard, adjointe à la Culture en charge du CUCS à la Ville de Langres et Colette Alexer, en charge des Affaires Scolaires, de la Jeunesse et du Sport, est de contribuer à animer et améliorer le quotidien de chacun dans les quartiers, en soutenant et coordonnant les initiatives locales qu'elles soient à vocation économiques, sociales, urbaines ou culturelles. Au-delà des dispositifs spécifiques à la politique de la Ville, l'équipe municipale travaille à la rénovation des quartiers et à leur décloisonnement. Le projet de requalification urbaine de l'ensemble du secteur des casernes contribuera à redonner de l'unité à la ville et une identité à ce secteur.

Premier des quatre dispositifs, le CUCS, instaure un nouveau type de partenariat entre l'Etat et les collectivités dans le domaine de la cohésion sociale, en permettant aux acteurs d'un territoire, en particulier le tissu associatif local, d'initier des projets innovants dans les domaines de l'habitat, de l'emploi, du développement économique, de l'action éducative, la citoyenneté, la prévention de la délinquance. Le CUCS donne lieu à des crédits de l'Etat pour soutenir des actions locales permettant de favoriser l'égalité des chances.



A Langres, le CUCS qui a été reconduit par l'Etat jusqu'en 2014, est piloté par Thomas Damoiseau. Son enveloppe est de l'ordre de 110 000 euros. Ces dernières années, plusieurs projets novateurs ont vu le jour, avec Poinfor par exemple et la mise en œuvre d'un chantier d'insertion pour la construction de bancs en pierre, le développement d'un partenariat sur la mobilité professionnelle avec la Mission Locale en 2010 ou encore la création d'une permanence de l'Association Départementale d'Aide aux Justiciables (ADAJ 52) en 2011 sur la prévention de la délinquance. Dans le domaine de la santé et l'accès aux soins, un travail a été mené par le FLJT / CRS avec des ateliers sur l'image de soi en 2009 et 2010. Plusieurs initiatives ont aussi pu aboutir pour favoriser l'accès aux droits avec le déploiement de permanences du CIDDF52 (centre d'information sur les droits et devoirs des femmes). C'est également dans le cadre du CUCS que les 180 élèves des écoles primaires de la Bonnelle et des Ouches ont pu s'initier au chant et à la pratique musicale avec des enseignants de l'école municipale de musique et enregistrer un vrai CD de deux titres au château studio d'enregistrement de Faverolles. Objectif : favoriser un égal accès aux pratiques culturelles pour des enfants et des familles qui en sont très éloignées parfois.



Mais, le CUCS, c'est aussi la possibilité pour un citoyen de développer un projet qui lui



Thomas Damoiseau
Chef de projet CUCS

tient à cœur en sollicitant le fonds microprojets dont l'objectif est d'animer, de dynamiser et de valoriser les Quartiers, d'une part ; de proposer aux habitants une ouverture vers l'extérieur, d'autre part. Entre 2010 et 2011, 11 microprojets d'habitants ont été réalisés.
L'enjeu est d'inciter les habitants à travailler ensemble pour redonner du sens à la notion de lien social. 500 euros peuvent être attribués par projet.Citons par exemple, la mise en place d'un cours de salsa, la création d'un t-shirt contre la drogue, un spectacle pour les séniors, l'organisation d'une fête des voisins en juin qui a permis de récréer du lien social et de la convivialité ou encore la visite d'un marché artisanal à Dijon... Plus de 500 habitants des quartiers ont déjà bénéficié de ce dispositif.
Pour aider les habitants dans leurs démarches, des formations sont proposées et des permanences se tiennent tous les mercredis après-midi à la Maison de Quartier (M2K).



La bestiole imaginaire (réalisation de l'ADPJ sur le thème de l'aménagement des espaces vides suite aux démolitions des premiers bâtiments)

Ville-Vie-Vacances

Le service politique de la ville est le relais de l'Etat auprès des associations pour ce programme. Il s'agit de financer des actions culturelles et sportives en faveur des jeunes des quartiers. En 2011, l'ADPJ a co-animé avec une artiste locale un atelier sculpture. De cette collaboration est né un banc à partir d'un tronc d'arbre. La M2K et le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile ont également collaboré à ce projet appelé la « bestiole imaginaire ». « Une vingtaine de jeunes a travaillé sur ce projet au cours du mois de juillet. Cette initiative a non seulement permis d'occuper pendant plusieurs semaines les jeunes du quartier mais également de leur donner une image valorisée et valorisante d'eux-mêmes en menant intégralement un projet, de la phase de conception à la réalisation », explique Corinne Goyard, adjointe à la culture en charge du CUCS à la Ville de Langres.

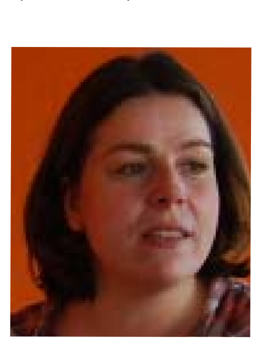


Atelier création d'une BD avec l'auteur de Wilizecat 2011

Vous avez dit PRE ?

Le Programme de Réussite Educative (PRE) s'inscrit dans la loi de cohésion sociale. Particularité : il présente souvent autant de visages que de territoires ; c'est un outil qui permet d'agir au plus près du terrain, et de réfléchir avec les habitants des quartiers concernés à de nouveaux moyens d'action. Il permet d'accompagner des enfants de 2 à 16 ans qui présentent des signes de vulnérabilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement. « Nous nous centrons sur l'accompagnement et le suivi des enfants et adolescents en fragilité, en prenant en compte l'ensemble de la famille. Nous faisons intervenir des équipes pluridisciplinaires. Ce dispositif prévoit des actions éducatives, en intégrant, au-delà de l'accompagnement scolaire, des actions culturelles, sociales, sanitaires et sportives. Ce qui fait l'originalité et le succès de ce programme est qu'aucune action n'est engagée sans la collaboration étroite des parents et dans la plus stricte confidentialité », explique Kendy Klein en charge du dispositif à la Ville de Langres. Elle est assistée dans cette mission par Bruno Collas, éducateur spécialisé.
Les interventions sont à la fois individualisées et collectives. Bruno Collas est garant des parcours individuels, en lien avec les professionnels des services éducatifs, sociaux, sanitaires et associatifs de Langres. Il assure le suivi des enfants et soutient, sans se substituer à eux, les parents dans leur rôle éducatif. Une quarantaine d'enfants et leurs familles sont concernées.

« La volonté avec le PRE est de renforcer et de développer des actions d'accompagnement à la scolarité, de favoriser l'ouverture culturelle et la créativité, d'initier des activités de soutien à la parentalité et de permettre un meilleur accès aux soins et à la santé », précise Kendy Klein. « Cette année, par exemple, nous avons organisé des ateliers d'improvisation pendant les vacances de Pâques, animés par un thérapeute psycho-corporel et une comédienne pour les 5-16 ans. Suite à une forte demande, nous les avons déclinés en activités hebdomadaires. Ainsi, chaque mercredi une dizaine d'enfants de 5 à 10 ans participent à un atelier relaxation et les 10-16 ans à un atelier improvisation. Les enfants apprennent à se respecter, à mieux se connaître, à prendre confiance en eux et surtout à avoir une image positive d'eux-mêmes. Par ces actions nous travaillons sur les notions de citoyenneté également ».



Kendy Klein
Coordinatrice PRE /GUP

CLÉ et CLA : pour la réussite scolaire

« Les Coups de pouce CLÉ et CLA ont pour objectif de compenser les inégalités et de donner les mêmes chances de réussite en apportant aux enfants fragiles dans les apprentissages de la lecture, de l'écriture et du langage, une méthodologie de travail et un soutien personnalisé et adapté à leurs difficultés », précise Kendy Klein. Le Coup de Pouce CLÉ s'adresse aux élèves de CP et se focalise sur l'acquisition du fondamental de la lecture. Le Coup de Pouce CLA est lui destiné aux enfants de grande section de maternelle et vise à faire progresser les plus petits sur une bonne maîtrise du langage. « C'est la qualité du partenariat que

Politique de la ville : au service des Quartiers-Neufs



Bruno Collas
Educateur PRE

la Ville de Langres a établi avec l'Inspection d'Académie, les directeurs d'école, les enseignants et certaines associations locales qui fait la réussite de ces Coups de pouce », ajoute la coordinatrice du PRE.
En 2011-2012, deux écoles se sont engagées dans ces dispositifs : les Ouches pour un CLÉ et un CLA et la Grenouille pour un CLA. Concrètement, un animateur



Atelier autour du jeu parents enfants

encadre 5 enfants par club, quatre jours par semaine. Pendant une heure et demie après l'école pour le CLÉ et une heure pour le CLA, les enfants se retrouvent autour d'activités toujours ludiques et brèves permettant d'aborder des points clés de l'écriture, de la lecture et du langage. C'est par le jeu, que l'animateur parvient à atteindre les objectifs fixés. Le CLÉ des Ouches a débuté le 14 novembre dernier et s'achèvera à la fin de l'année scolaire. Les deux CLA ont démarré en janvier pour trois mois reconductibles en fonction des besoins des enfants. « La Ville de Langres compte bien reconduire et intensifier ces dispositifs qui font la preuve de leur efficacité », confirme Colette Alexer, adjointe en charge notamment des affaires scolaires.



Alexandra Juillet
Animatrice du CLÉ des Ouches



Sortie pédagogique à Faverolles 2011

Ateliers sur la parentalité : créer ou recréer du lien

C'est dans le cadre du PRE et en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Marne, la CAF, la MSA et le REAAP que la Ville de Langres a programmé quatre ateliers sur la parentalité dont le premier a réuni plus de 100 personnes, adultes et enfants, le 19 novembre 2011, salle Jean Favre. Objectifs : créer une dynamique nouvelle dans les relations parents-enfants à travers des jeux, des expositions, des moments d'échanges et de débat... « Le jeu a une valeur sociale, éducative, culturelle sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour contribuer à créer ou récréer du lien, du liant et de l'échange au sein des familles. C'est aussi en jouant, que les enfants se structurent : le jeu implique de respecter des règles et impose l'échange et le respect de l'autre », commente Colette Alexer, adjointe en charge des Affaires Scolaires, de la Jeunesse et des Sports.



Salon du livre Paris 2011

Gestion Urbaine de Proximité : les habitants, acteurs de la GUP

Depuis fin 2010 maintenant, la Ville de Langres, le bailleur Hamaris, les associations locales et les représentants des locataires se sont engagés dans une politique volontariste en faveur des quartiers avec la mise en œuvre de la Gestion Urbaine de Proximité pour accompagner les projets de rénovation et de réhabilitation des Quartiers neufs. La participation, la mobilisation des habitants sont les composantes essentielles de la réussite et de la pérennisation d'un projet de ville et d'une GUP. Aussi, la démarche langroise s'appuie sur un diagnostic partagé qui a été mené entre octobre 2010 et juin 2011. Visites dans les quartiers, échanges avec les habitants et recueil par 4 personnes elles-mêmes issues des quartiers de 150 questionnaires sur les attentes et doléances des résidants ont été réalisés.



Atelier rénovation du centre commercial
sept. 2011 - Laetitia

Ce diagnostic met en évidence des attentes nouvelles tels que la sécurité, la propreté, la proximité des services, la présence d'aires de jeux sécurisées pour les enfants, un fleurissement et des décorations de Noël plus marquées... « La GUP est un complément concret et souple aux politiques plus lourdes et longues en faveur des quartiers comme les démolitions d'immeubles. La GUP nous permet d'être réactif et au plus près des besoins des habitants », commente Jacky Bulin, adjoint à l'urbanisme en charge notamment de la GUP. « C'est dans ce cadre que nous



Atelier décorations de Noël nov. 2011
Christiane, Janine, Marie-Thérèse et Nicole

Politique de la ville : au service des Quartiers-Neufs

avons, avec des jeunes des quartiers, remis en peinture le centre commercial pour le rendre plus attractif ou encore installé des tables forestières. Nous avons renforcé la signalétique de la Maison de Quartier et les décorations et illuminations de Noël. Voilà des mesures concrètes, simples et rapides à mettre en œuvre que nous avons déjà réalisées avec les services municipaux pour répondre aux attentes des habitants ».
La Gestion Urbaine de Promixité, pilotée par Kendy Klein, doit permettre à chaque citadin d'accéder à la qualité de la ville, c'est-à-dire de pouvoir disposer de services urbains de proximité, ou d'une mobilité pour y accéder mais aussi de bénéficier d'une vraie qualité de son logement et de son cadre de vie, d'un « mieux vivre ensemble » dans un environnement sécurisé, tranquille, bien équipé. C'est par le dialogue et la concertation avec les habitants eux-mêmes acteurs du dispositif, que des actions simples, concrètes et surtout en cohérence avec les besoins du terrain, sont définies puis mises en œuvre. Un plan d'actions sur 3 ans est programmé. A suivre donc.

Décorations de Noël renforcées

De nouvelles décorations ont été installées sur les deux ronds-points de l'avenue du général de Gaulle avec des sapins de différentes tailles ; une maison des lutins a été fabriquée, des ours polaires ont fait leur apparition ainsi que le traîneau et les rennes du Père Noël. Le tout a été éclairé par des spots puissants et des guirlandes lumineuses. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce au partenariat et au travail conjoint des services techniques de la ville (les espaces verts et les menuisiers) qui ont dessiné et découpé les nouvelles décorations ; le soutien et la mobilisation des équipes de la Maison de quartier, du CCAS et de l'Epicerie sociale mais aussi et surtout l'implication des habitants des quartiers, petits et grands qui se sont mobilisés pour peindre les éléments de décor.


Les décorations de Noël : une collaboration Ville/habitants

Deux questions à Corinne Goyard adjointe à la culture en charge du CUCS


Corinne Goyard

1 - Quel sens donnez-vous à la Politique de la Ville ?

L'objectif visé est d'aider les habitants à mieux vivre ensemble, à rendre les quartiers plus agréables, plus sûrs, plus humains, avec un cadre de vie convivial, dans le respect des différences. Cela passe par des programmes lourds et inscrits dans la durée comme les déconstructions et les reconstructions d'immeubles mais aussi par des actions plus quotidiennes et concrètes en direction des habitants des quartiers. Le contrat de cohésion urbaine et sociale, signé par la Ville avec l'Etat s'y emploie, sans oublier la Gestion Urbaine de Proximité ou le Programme de Réussite Educative. Nos actions d'intervention sociale témoignent à la fois de l'ampleur des besoins sociaux et de la détermination de notre équipe municipale à garder le cap pour y répondre le plus efficacement possible. C'est ainsi que nous avons par exemple ouvert la Maison de Quartier la M2K qui propose des animations pour tous. C'est aussi dans ce cadre que nous soutenons des actions pour la réussite éducative. En matière culturelle, le caractère festif et solidaire des fêtes de quartier et les projets soutenus avec le Fonds Micro Projets contribuent au renforcement de l'identité des quartiers dans la ville favorisant l'intégration de ses habitants à la cité. Notre politique de la Ville vise aussi à faire accéder les familles les plus modestes à l'école de musique, de dessin, au musée, aux cantines scolaires (où le tarif le plus bas est de 1,50 euros alors que le coût de revient est de 6,50 euros).

2 - L'engagement de la Ville de Langres est-il à la hauteur des enjeux ?

Totalement ! Nous menons une politique volontariste. Cela se traduit concrètement par la création d'un service Politique de la Ville composé de trois personnes chargées de mettre en œuvre au niveau local les dispositifs nationaux pour lesquels nous sommes éligibles. Trois emplois à temps plein, c'est loin d'être anecdotique ! Par ailleurs, au-delà des actions ponctuelles, notre engagement en faveur des quartiers se formalise aussi dans les projets d'aménagement urbain plus lourds que nous menons. Je fais notamment référence à l'opération de revitalisation du centre commercial de l'avenue du général De Gaulle avec l'appui de l'Etablissement Public pour l'Aménagement et la Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux ; je pense aussi à la requalification du quartier de la Citadelle qui permettra de redonner une identité à ce secteur de la ville, en y implantant des services et des équipements majeurs pour l'avenir de Langres. Je veux saluer les agents municipaux, les habitants, les jeunes qui s'attachent à donner une image positive et dynamique de leur quartier ».

Coupon réponse

Afin de construire des actions pérennes et pertinentes, le service Politique de la Ville souhaite consolider l'équipe GUP auprès des résidents des quartiers neufs afin de recueillir vos observations.

Nous vous proposons de participer à ce diagnostic et de vous engager pour l'amélioration de votre cadre de vie. Si vous êtes intéressés par notre démarche, merci de remplir ce coupon et de le déposer à la M2K. Contact Kendy KLEIN : 03 25 86 86 34 ou 06 44 18 88 26.

Nom .... Prénom ....

Adresse ....

....

.... Téléphone ....

Musée d'art et d'histoire

Dépose et restauration d'une clôture de chapelle Renaissance

Un siècle et demi s'est écoulé depuis la fondation par la Société historique et archéologique de Langres d'un musée dans l'église Saint-Didier. Dès l'origine, une clôture de chapelle d'époque Renaissance, splendide exemple d'architecture ornementale, y trône en position centrale sous la grande verrière. Une merveille pour le plaisir des yeux. Mais les pionniers de la muséographie langroise ne pouvaient imaginer les évolutions et les effets que l'extension moderne de « leur » musée avec la création de l'aile contemporaine en 1996, allait engendrer pour la conservation de ce véritable chef d'œuvre Renaissance. Pour assurer la pérennité de cette œuvre d'art, la Ville de Langres vient de déposer une clôture de la chapelle Renaissance et procède à d'importants travaux de remise en état.

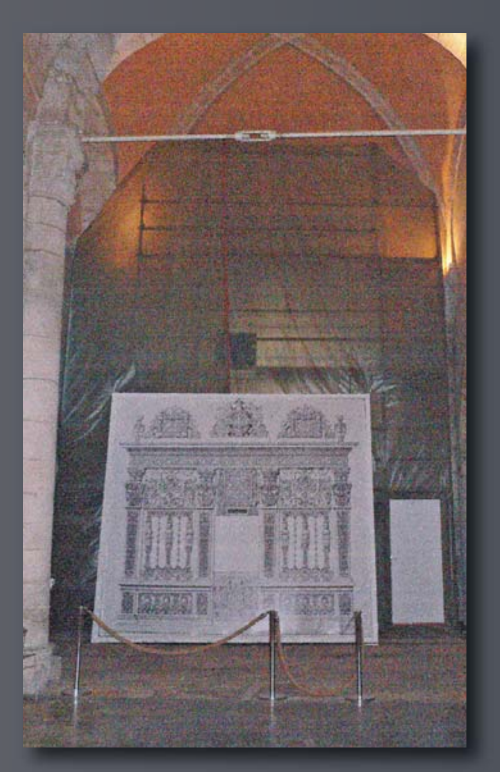
La création du nouveau bâtiment du musée Guy Baillet en 1996 a profondément modifié les conditions hygrométriques de l'ancienne chapelle Saint-Didier. Le détournement des eaux souterraines résultant de la création des nouvelles salles, le terrassement à l'extérieur des murs et l'ouverture de l'église sur l'espace du musée pour favoriser la circulation des visiteurs dans un espace élargi et chauffé, ont entraîné une modification considérable du climat intérieur de l'ancienne église, autrefois fraîche et modérément humide. Cette ambiance certes plus confortable pour les visiteurs, a asséché la surface du sol et des murs ; tandis que les parties non visibles de l'ouvrage partiellement enterrés sont restées prisonniers de remblais humides. Il en résulte un effet de pompe qui aspire à l'intérieur de l'édifice tout entier, l'humidité extérieure et souterraine, laquelle migre par capillarité à travers la pierre et fragilise l'ensemble. Cette eau véhicule des sels minéraux qui réapparaissent à la surface des murs sous la forme d'efflorescences néfastes à la pierre, aux enduits et aux sculptures. Des travaux sont prévus dans la chapelle pour remédier à ce phénomène et assainir les murs.



Maladie des sels

Posée directement au sol, la clôture de chapelle Renaissance installée dans le chœur a subi elle aussi le même phénomène. Les pierres de sa base présentent les symptômes de cette « maladie de la pierre » qui dégrade la fine ciselure du décor. « Avant la dépose, on a constaté un déchaussement de certaines pierres parmi les plus belles en partie haute ; en même temps en partie basse des fissures sont apparues à la jonction des blocs assemblés. Ces deux symptômes émanent d'une même cause ayant des effets paradoxaux : la « pompe climatique » (induite par la sècheresse du lieu en partie haute et les pierres à humidité constante en partie basse), a provoqué l'acheminement de sels en surface. Cela a fait rouiller les goujons de fer fixant les pierres entre elles, et desséché les mortiers pauvres qui s'émiettaient en partie haute », explique Olivier Caumont, Directeur des Affaires Culturelles à la Ville de Langres et conservateur de musée. Et de préciser : « Face à ces phénomènes, la dépose de cette clôture s'imposait. La destruction de décors par la maladie due aux sels était en cours, l'oxydation des fers aurait fait éclater des pierres et le risque était réel de voir chuter les plus beaux éléments de l'ouvrage ».

Démonté en septembre dernier, l'ensemble est à présent à l'abri, stocké sur palettes en attente de restauration, tandis que l'espace libéré va être traité. Le remontage de la clôture ne se fera pas comme autrefois, avec des méthodes de maçon. À l'ère du numérique, de nouvelles solutions s'offrent à nous : avant la dépose, une numérisation 3D de la clôture de chapelle a été faite. Elle permet



de fixer l'état exact du décor et de donner les dimensions précises de chacun des éléments visibles. Elle servira de base au travail de remontage de cette œuvre importante. L'objectif est aussi de rendre démontable cette œuvre importante, de la libérer de son assujettissement au bâti pour mieux la protéger à l'avenir en faisant d'elle une œuvre mobilière, susceptible d'être transportée et donc prêtée à d'autres musées en France voire à l'étranger, comme cela a été récemment le cas avec le José Ribéra propriété de la Ville de Langres et prêté au printemps dernier - excusez du peu - au plus célèbre des musées espagnols le Prado. L'année prochaine, une base de données installée dans la chapelle Saint-Didier permettra aux visiteurs de prendre connaissance du travail entrepris lors de cette première étape de dépose. Deux diaporamas permettront d'en revivre les principaux moments. Une occasion d'entrer dans l'intimité de cet ouvrage exceptionnel et de prendre la mesure du travail de restauration accompli.

Candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO : acte 2 !



Le second Comité Langres-Unesco qui travaille au dossier de candidature de la ville de Langres à une inscription au patrimoine mondial, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Langres le vendredi 16 décembre 2011. Il a jeté les bases de la candidature pour les deux années à venir. Les deux axes principaux de travail ont été d'une part la gouvernance du projet, et d'autre part le développement du projet « Pépinière de chercheurs » consistant à formaliser des partenariats scientifiques inter-universitaires (Paris IV, Paris VII, Nancy, Dijon, Reims, Besançon…) et la ville de Langres. Conduit jusqu'alors par le Service Patrimoine et Immobilier de la Ville, le projet de candidature doit trouver à terme un mode de fonctionnement lui permettant d'être à la hauteur de ses ambitions. « Plusieurs pistes de travail ont ainsi été évoquées ; l'une d'elle consisterait à créer une structure associative spécifiquement dédiée à la demande d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette option sera évaluée et présentée lors du prochain Comité Unesco fixé au 5 avril 2012. Il est en effet absolument nécessaire de faire porter la candidature langroise par une structure qui pourra se pérenniser dans le temps et qui restera en dehors des partis pris politiques », commente Didier Loiseau à l'origine de la démarche.

Officiellement mandaté par le Conseil scientifique de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement de l'université Paris IV – Sorbonne pour accompagner la démarche scientifique de la candidature de Langres, Jean-Paul Amat, professeur de géographie à la Sorbonne, a présenté les axes de recherche permettant de construire un corpus de connaissances crédible.

Les domaines aussi divers que la géologie, la géographie, l'histoire et l'architecture, la sociologie et même la littérature seront abordés dans l'objectif de révéler la complexité et la richesse de l'acropole langroise. Ce travail conduira à accueillir dans les années qui viennent plusieurs dizaines d'étudiants-chercheurs dont les travaux dévoileront des facettes inattendues et surprenantes de l'histoire de la cité…

L'enjeu d'une reconnaissance Unesco est véritablement de taille. En effet, être inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, cela permet non seulement de bénéficier d'un cadre juridique, d'un soutien financier important et d'une assistance technique mais aussi et surtout d'un prestige et d'une notoriété majeure à l'échelle mondiale. C'est aussi à la fois un honneur et une grande responsabilité. C'est la thématique de l'Acropole qui a été retenue par la Ville de Langres. Ce projet initié et porté par Didier Loiseau et son équipe nécessitera des années de travaux, de lobbying avant d'aboutir. Il faut en effet en moyenne une dizaine d'années avant l'attribution du précieux sésame. Et encore, sans jamais la garantie d'aboutir. Le dernier site français inscrit l'a été en 2011 ; il s'agit des Causses et des Cévennes, sites naturels et culturels, un dossier coporté par l'Aveyron, le Gard, l'Hérault et la Lozère qui ont fédéré et mutualisé leurs moyens.



Qu'est-ce que le patrimoine mondial ?

Le patrimoine mondial est une appellation attribuée à des lieux ou des biens, situés à travers le monde, possédant une valeur universelle extraordinaire. Les pyramides d'Egypte, la Grande Barrière de corail australienne, les Iles Galápagos en Equateur, le Taj Mahal en Inde, le Grand Canyon aux Etats-Unis ou l'Acropole en Grèce, sont quelques exemples des 936 biens culturels et naturels inscrits à ce jour sur la Liste du patrimoine mondial. La Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO est un traité qui est devenu, en 30 ans, l'instrument le plus important en matière de conservation du patrimoine culturel et naturel mondial. A ce jour, 187 pays ont ratifié la Convention. Un site doit suivre un processus d'inscription très réglementé avant d'être pris en considération. Un bien peut être proposé pour inscription seulement par le pays dans lequel il se situe. C'est la première des démarches à entreprendre : être retenu par son propre Etat sur une pré-liste nationale. Les pays soumettent leurs propositions d'inscription au Comité du patrimoine mondial. Si le Comité décide, suivant les recommandations des Organisations consultatives (ICOMOS et UICN), que l'inscription remplit au moins un des critères nécessaires, le bien proposé par l'Etat partie est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Le Comité inscrit en moyenne 25 à 30 nouveaux sites chaque année sur la Liste. Il existe 10 critères pour l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial : représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ; témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ; apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ; offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine... Depuis 1992, les interactions majeures entre les hommes et le milieu naturel sont reconnues comme constituant des paysages culturels. C'est ainsi que le dernier site français Les Causses et les Cévennes a pu être inscrit.



LAISSEZ-VOUS CONTER L'HOTEL DE VILLE

Dans la série des laissez-vous conter, le service Patrimoine de la Ville de Langres édite une nouvelle brochure consacrée à l'histoire et à l'architecture de l'Hôtel de Ville. Disponible en Mairie et à l'Office du tourisme.

Le développement économique au cœur des débats

Les investisseurs privés s'intéressent de nouveau à la ville de Langres. De nouveaux acteurs économiques envisagent de faire le choix de s'installer sur le territoire langrois dans les prochains mois. La preuve que le projet de ville, les investissements déployés par l'équipe municipale pour développer des projets structurants mais aussi proposer des services et équipements modernes, commencent à porter leurs fruits. Langres sort de son immobilisme. Le dernier conseil municipal de l'année 2011 marque ce tournant et illustre cette nouvelle attractivité langroise avec plusieurs délibérations engageantes.

Acquisition de l'ancien mess des Officiers

Depuis plusieurs mois, la Ville de Langres travaille sur l'opportunité de développer sur cet emplacement de premier choix une activité de restauration. Plusieurs investisseurs privés ont fait part de leur intérêt pour ce site à l'entrée du quartier historique avec une vue très dégagée sur le Lac de la Liez et la vallée à l'Est. Le projet de requalification de l'axe majeur, avec un traitement paysager, de la Porte des Moulins jusqu'à la Place Diderot mais aussi le développement par la culture (avec le projet Diderot 2013) et la proximité du futur parc national ne sont pas étrangers au choix des investisseurs d'envisager un déploiement d'activité hôtelière à Langres. Aussi, soucieuse d'appuyer tous les projets de développement économique et de faire aboutir dans les meilleurs délais, une nouvelle offre de restauration attractive, (avec une vingtaine d'emplois à la clé), en complément et non en concurrence de l'offre existante, la Ville de Langres a décidé d'engager une procédure d'acquisition anticipée de cette parcelle et du bâtiment pour l'euro symbolique auprès de l'Etat, dans la perspective de la rétrocéder par la suite au futur investisseur pour en faciliter l'installation.



Déménagement du service Jeunesse et Sports et de la Police municipale

Afin d'amorcer le projet d'aménagement de l'entrée de ville et plus particulièrement le front Bel-Air, le service Jeunesse et Sports et la Police Municipale seront transférés au premier semestre 2012 à l'Hôtel de Ville dans la partie annexe dite « Maison Béligné ». Cette décision s'inscrit également dans le plan structurel d'économie de fonctionnement. La démolition du front bâti édifié dans les années 1950 permettra non seulement de libérer une emprise foncière importante pour laquelle des investisseurs privés se sont déjà déclarés intéressés mais aussi de réaliser des économies de fonctionnement (notamment sur les fluides et le chauffage en particulier). Ce réaménagement de l'entrée de ville s'intègre dans le contrat de redynamisation des sites de défense signé en 2010 avec le Ministre de l'Aménagement du Territoire.



Un nouvel adjoint : Jean-Marc MOLLET

Jean-Marc MOLLET, notaire langrois bien connu, a été élu Adjoint au maire, en remplacement de Jean-Marie VOILLEMIN, démissionnaire pour raison personnelle. Jean-Marc MOLLET aura plus particulièrement en charge les transports, le plan de réorganisation budgétaire structurel et la politique touristique.



Ajustement du tarif de l'eau industrielle

Le tarif de l'eau industrielle était jusqu'à présent calculé strictement aux mètres cubes consommés sans prise en compte des charges réelles du service pesant sur les finances communales. Aussi, la Ville de Langres n'ayant pas vocation à assumer le coût de ce service pour des structures commerciales, il a été décidé d'appliquer aux quatre clients du service d'eau industrielle (3P, Plastic Omnium, Freudenberg et FJE) le prix du m^3 au coût réel. Il en coûtera donc désormais 0,94 euros HT/m^3 (contre 0,74 euros HT/ m^3). Un léger ajustement dans une logique d'équité.

Une offre d'équipement et de services modernes et adaptés aux besoins des acteurs économiques

2 nouvelles installations aux Franchises et construction d'un bâtiment PAC pour accueillir de nouvelles activités

Le plan de déploiement du très haut débit d'ici à 2015 (avec un objectif à 100 mégabits/seconde) dans lequel la Ville de Langres a fait le choix de s'engager aux côtés du Conseil Général de la Haute-Marne ; la couverture 3G pour améliorer les connexions téléphoniques ; l'amélioration des accès aux zones d'activités et la réalisation de la sécurité incendie ont participé au choix des entrepreneurs. Une société spécialisée dans la logistique et la messagerie s'installera ainsi aux Franchises en 2012. Une parcelle de 29 089 m^2 sera vendue et les travaux de viabilité réalisés. La société Locamat qui intervient pour le bâtiment et les travaux publics, occupera quant à elle prochainement une parcelle de 1800 m^2. Enfin, pour répondre à une demande en augmentation sur des bâtiments industriels neufs de 1 000 à 2 000 m^2, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Marne, a décidé de retenir la zone des Nouvelles Franchises pour développer un bâtiment PAC Immo qui pourra ensuite accueillir de nouvelles activités. La Ville de Langres s'est engagée à vendre une parcelle d'au moins 6 000 m^2. Le choix de Langres témoigne là encore de l'attractivité retrouvée de la ville.



Déploiement de la fibre optique : objectif 100 mégabits

Consciente de l'importance de la couverture en haut débit des villes dans le choix d'implantation des entrepreneurs mais aussi des privés, la Ville de Langres confirme son engagement aux côtés du Conseil Général de la Haute-Marne pour permettre à chaque Langrois l'accès au très haut débit d'ici à 2015. S'associer au Conseil Général représente pour la Ville de Langres la possibilité d'équiper l'ensemble de son territoire à moindre coût (169 000 euros) et en moins de 3 ans. Cet équipement à coût réduit a été rendu possible par la politique d'anticipation de la Ville qui installe depuis plusieurs années des linéaires d'accueil des fibres optiques.



Tribune libre

Texte de l'opposition

Future Piscine de Langres : ce que nous allons réellement payer !

Alors que la baisse préoccupante des effectifs de maîtres nageurs n'est toujours pas résolue, la construction d'une piscine par la CCEL doit enfin démarrer, 4 ans après l'élection du Maire à la présidence de la CCEL.

Si **nous ne remettons pas en cause ce projet d'aménagement structurant pour notre territoire,** nous tenions à vous éclairer sur la réalité de son coût à venir pour nous, les contribuables langrois.

Le maire se vante de construire la piscine la moins chère de la région avec un **coût de 7.6 millions d'€ HT.** Précisons au préalable, que ce coût concerne une piscine à 5 couloirs (au lieu de 6 réclamés par les usagers et les "clubs sportifs") et sans possibilité de faire l'apprentissage de la plongée.

En outre, comme à son habitude, le maire omet **la cession du terrain de la ville à la CCEL** qui s'est **réalisée à l'euro symbolique alors qu'il venait d'être acheté** au ministère de la Défense, **300 000 €.** Quel sacré sens des affaires !

Quant à la **viabilisation (VRD), à la seule charge de notre ville,** elle risque fort de coûter très cher pour nous, les contribuables langrois.

Cette piscine avoisinera donc très certainement les 10 millions d'€ HT !

Ensuite, les « brillantes et rapides » négociations voulues par Didier Loiseau ont abouti aux résultats suivants édifiants :

- **aucune participation au déficit d'investissement** des autres communautés des communes partenaires.
- **32 € par an et par habitant pour les Langrois sur 5 ans, puis 29 € sur 15 ans.**
- **24 € les 5 premières années puis 29 €** par an et par habitant pour les autres habitants de la CCEL
- **5 €** par habitant et par an sur 20 ans pour les habitants des autres communautés de communes partenaires, **soit une contribution 5 à 6 fois moins importante.**

Enfin, face à toutes ces « bonnes nouvelles », **s'ajoute la prise en charge intégrale par la CCEL, des surplus éventuels du déficit d'exploitation et/ou de l'investissement.**

Par cet exemple éloquent, vous comprendrez pourquoi nous contestons la mauvaise gestion de la majorité municipale actuelle et du maire qui est aussi président de la CCEL !
Il est donc regrettable que la solidarité territoriale entre les différentes intercommunalités ait si mal fonctionné pour un tel projet d'équipement structurant à l'échelle de tout le sud de la Haute-Marne.

Vos sept élus du groupe « Agir et Réussir » qui vous souhaitent une très bonne année 2012 et une très bonne santé.

Mot de la majorité

Notre programme d'investissements s'appuie à la fois sur des projets structurants mais aussi sur l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des Langrois. Notre projet de ville est réaliste et absolument nécessaire pour faire face aux enjeux démographiques et économiques ; pour assurer un avenir aux nouvelles générations, les inciter à rester à Langres ou à venir s'y installer. **Notre Majorité a fait le choix de l'action et non de l'attentisme.** Notre action est mesurée ; raisonnée et en adéquation avec les besoins réels d'une ville moyenne qui doit trouver les moyens de transformer son attrait en attractivité. **Nous devons certes capitaliser sur nos atouts naturels, mais nous devons aussi et surtout être innovants et ambitieux**, en capacité d'anticiper les attentes et d'y répondre. Il est vital pour Langres de continuer à investir dans des équipements et des services publics de qualité, modernes, de garantir l'accès aux très hautes technologies, d'offrir une véritable qualité de vie et de faire aboutir tous les dossiers structurants : la requalification de l'axe majeur ; du quartier Citadelle ; la Maison des Lumières Denis Diderot notamment.

Aujourd'hui, les choses bougent ; les dossiers avancent et notre politique volontariste porte ses fruits.

Les Langrois doivent savoir que **nous réalisons notre projet de ville malgré la baisse significative des dotations de l'Etat avec** notamment la suppression de la Dotation Urbaine de Solidarité qui impactent le budget communal de 300 000 euros chaque année et la disparition de la taxe professionnelle. Il faut redire que jusqu'à présent **pas une seule fois depuis 2008 nous n'avons augmenté les impôts municipaux contrairement à nos prédécesseurs qui avaient fait de l'augmentation de la fiscalité, une habitude**. Voilà une vérité !
Dans un contexte économique difficile, nous avons fait le choix de travailler des projets structurants pour assurer notre développement ! L'Etat et les collectivités territoriales, la Région et le Département nous accompagnent largement à travers les pôles d'excellence rurale, le Contrat de redynamisation des sites de défense, le plan musée en région et le contrat de plan Etat/Région… Ce soutien affirmé est la preuve de la pertinence des projets que nous portons et de l'intérêt qu'ils représentent à l'échelle de tout le territoire.

Les travaux que nous menons, les investissements que nous réalisons contribuent directement à remplir les carnets de commandes des entrepreneurs locaux, avec **un programme de l'ordre de 10 millions cette année, dont la charge nette pour la Ville de Langres n'est que de 2 millions d'euros, le reste provenant de subventions.**

Notre politique budgétaire est responsable. Et pour la première fois, Langres est engagée dans un audit financier et un plan structurel d'économie de fonctionnement. **Nous prenons nos responsabilités ; nous préparons l'avenir et nous le faisons sereinement, sans risque pour la ville.**

Les adjoints et conseillers municipaux, membres de la Nouvelle Majorité.

L'archéologie s'invite aux Choupinoux et aux P'tites Canailles

Qui n'a jamais rêvé de vivre les aventures exceptionnelles d'Indiana Jones, le plus célèbre des archéologues ? C'est un fait : l'archéologie intrigue même les plus petits. Aussi, la venue le 7 décembre, aux centres de loisirs des Choupinoux et des P'tites Canailles de Cédric Roms, archéologue à l'Institut national de recherches archéologiques préventives et responsable des fouilles sur le chantier de requalification de la Place Diderot, a été vécue comme un véritable événement. Et devinez quoi ? Le surnom de Cédric Roms, c'est tout simplement Indi ! Bref de quoi subjuguer les enfants d'entrée de jeu.



Les animatrices des centres de loisirs avaient choisi de travailler avec les enfants sur la thématique du patrimoine et de l'histoire. Le travail des archéologues et les récentes découvertes réalisées sur la Place Diderot étaient donc pile dans le sujet. Une vingtaine d'enfants âgés de 3 à 10 ans, avides de savoir, ont participé à l'atelier animé par Cédric Roms, qui a longuement présenté avec images à l'appui les découvertes faites rue et place Diderot, (lire notre article Axe Majeur, page 22). Après avoir présenté son métier et montré les photos des quatre squelettes mis à jour devant le collège Diderot, les enfants ont pu toucher quelques petites pièces et objets trouvés lors des fouilles, ce qui n'a pas été sans provoquer un petit moment d'euphorie. Cédric Roms s'est ensuite prêté au jeu des questions-réponses. Pas toujours facile d'ailleurs de répondre aux interrogations des plus petits quand par exemple, ils vous interrogent sur : « Est-ce que les squelettes ont des cartes d'identité avec eux pour qu'on les reconnaisse ? » ; « Est-ce que vous avez retrouvé des armures ? » ; « Est-ce que vous avez retrouvé des parties de corps détachées ? » ou encore « Est-ce qu'à la place de l'électricité ils ont fait du feu avec des bouts de bois ? ». A n'en pas douter cet atelier a forcément suscité de nouvelles vocations ! A suivre...

CANTINES SCOLAIRES : un nouveau prestataire



Afin d'obtenir un meilleur rapport qualité-prix, les services de la Ville de Langres ont travaillé sur un système de groupement de commandes pour les repas servis dans les cantines scolaires et le portage de repas à domicile, avec les communes de Saints-Geosmes, Hûmes, les Communautés de Communes de Chalindrey et de Langres. Objectifs affichés : des prix plus compétitifs, grâce à un nombre de repas commandés plus important et une qualité du service et des menus optimisée. Le marché groupé concerne 68 000 repas par an au total. Avec ce nouveau dispositif, la Ville de Langres a pu conserver un coût constant tandis que Saints-Geosmes a pu gagner 1 euro par repas. Fin 2011, un marché a été signé avec la société API pour les repas des cantines et centres de loisirs. Les enfants demi-pensionnaires ont pu découvrir dès la rentrée de janvier les premiers repas proposés qui ont fait l'unanimité : aucun reste dans les assiettes ! Il faut dire que la société API fabrique ses produits dans sa cuisine centrale basée dans l'Aube. La cuisine est familiale et traditionnelle ; elle se compose de produits frais locaux et régionaux et des menus bios seront également proposés régulièrement. Miam !

FETE DE LA SCIENCE : un bon millésime

La Fête de la Science est devenue au fil des années, un rendez-vous attendu et incontournable à Langres. Elle s'y déroule depuis 2004. La chimie était à l'honneur en 2011. Une année qui a été marquée plus particulièrement par la participation d'élèves de niveau 6ème à 3ème des collèges Diderot et des Franchises. Pour lancer l'édition 2011 de la Fête de la Science, le Lycée Diderot a proposé l'intervention de Raphaël HAUMONT (maître conférence en physico-chimie) pour des démonstrations de recette en cuisine moléculaire. Cet atelier a rencontré un succès considérable ; il faut dire aussi que Raphaël HAUMONT est le conseiller scientifique de Thierry Marx, éminent trois étoiles spécialiste de la cuisine moléculaire. Cela a suscité beaucoup d'intérêt et a permis d'appréhender la chimie de manière très ludique. 360 élèves du primaire et du secondaire ont côtoyé « pipette, alginate, agar-agar et sel de calcium » sans la moindre appréhension mais plutôt avec une envie de découvrir. C'est le défi que le Service Enfance Jeunesse et l'Education Nationale se lance chaque année ; celui de susciter l'envie d'expérimenter et de démocratiser le monde scientifique.

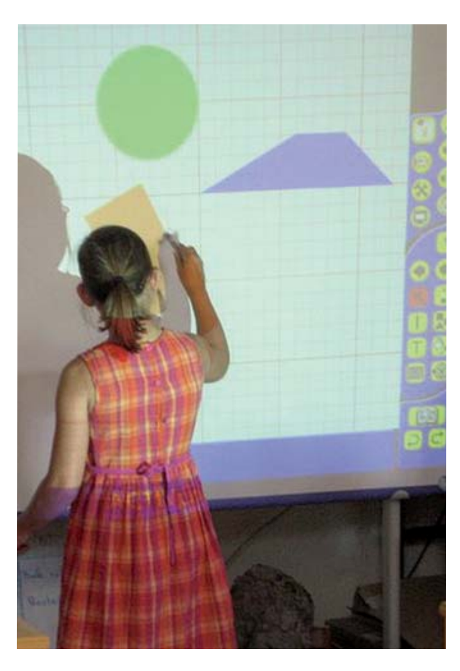


Au programme des ateliers 2011 : la culture biologique, à partir de l'observation du processus de transformation du lait en fromage ; des ateliers et spectacles avec un alchimiste ; la chimie de l'eau avec des techniciens de Véolia qui ont aussi ouvert les portes de l'usine de traitement des eaux de Champigny-lès-Langres ou encore les ateliers de cuisine moléculaire qui ont fait le plein. « Avec cette manifestation, notre objectif est de permettre au plus grand nombre d'enfants, un égal accès à la culture scientifique considérée à priori et à tort comme complexe», explique Véronique Beurepere en charge du dossier à la Ville. « L'autre intérêt de cette manifestation est le renforcement du partenariat déjà important que notre ville entretien avec le milieu éducatif et l'Inspection d'Académie », précise Colette Alexer adjointe à la Jeunesse et aux Sports.

Tableaux blancs interactifs : des écoles toujours mieux équipées !

Cette année encore, la ville de Langres a décidé de poursuivre sa politique d'équipement en outils numériques à destination des écoles langroises.

Deux actions complémentaires ont été lancées, par le service de Jean-Daniel Bonhomme, au sein des écoles Bonnelle, Langres-Marne, Jean-Duvet et Ouches.
La Ville de Langres a procédé au remplacement de 20 cartables électroniques. Au total, c'est plus de 85 ordinateurs portables qui sont maintenant installés dans les écoles et sont utilisés par les petits Langrois.
Plus novateur et plus ambitieux encore : l'installation dans chacune des écoles langroises d'un Tableau Blanc Interactif, plus communément appelé TBI.
Ces outils de dernières générations permettent aux enfants, qu'ils soient en maternelle ou en primaire de travailler et d'étudier sur un appareil interactif et convivial leur permettant de réaliser des exercices scolaires avec une grande facilité et surtout de manière ludique. Ces TBI sont tous reliés à un réseau informatique qui permet des connexions internet sécurisées ainsi que l'accès à un ensemble de logiciels dédiés « éducation nationale » contenant des cours, fiches pédagogiques et exercices adaptés aux élèves.
« L'utilisation du TBI apporte une véritable plus-value pédagogique. Il améliore l'assimilation des connaissances, augmente la concentration et la capacité des enfants à s'intéresser aux sujets présentés. Le côté ludique de l'outil permet de maintenir l'attention et d'augmenter la motivation des élèves », explique Colette Alexer, adjointe en charge des Affaires scolaires. 20 000 euros ont été investis par la Ville de Langres dans cette opération.



Plus de 400 visiteurs à la Fête du Sport

« SPORT bien être », tel était le thème de cette quatrième édition de la fête du sport organisée par la Ville de Langres en partenariat avec l'Office Municipal des Sports. Objectif : promouvoir toutes les pratiques sportives. Plus de 400 visiteurs, petits et grands, ont ainsi pu découvrir les nombreuses activités proposées par les clubs sportifs de Langres. Une vingtaine d'associations étaient présentes sur trois sites (piscine, stand de tir et complexe sportif Grand Sud) et ont proposé des initiations et des démonstrations. Le stand dédié à la santé et au bien-être a fait l'unanimité. Une fois de plus cette journée dédiée au sport a permis de faire la preuve du dynamisme et de la vitalité des clubs langrois.

Place Diderot, un chantier qui roule !

2011 marque un tournant majeur dans le projet de requalification du cœur historique avec le démarrage des travaux de la Place Diderot. Les premiers coups de pioche ont été donnés le 26 septembre 2011 juste après les premières Rencontres Philosophiques de Langres. Le chantier de la Place Diderot est le premier chapitre du projet de réaménagement urbain et paysager de l'axe majeur de Langres qui prévoit un traitement complet des espaces publics depuis la Porte des Moulins et le parking Bel Air. Les travaux de la Place Diderot se passent sans accroc et dans le respect le plus strict du calendrier initialement annoncé. Avec même un peu d'avance sur le calendrier initial. Retour sur les quatre premiers mois de travaux.



Soucieuse de réduire au maximum la durée du chantier et donc ses éventuelles incidences sur le commerce et l'activité locale, l'équipe municipale de Didier Loiseau s'est fixée de lourdes contraintes techniques. C'est ainsi que les archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives interviennent depuis le début du chantier en coactivité avec les entreprises et les équipes municipales. Un véritable défi. « En général, nous intervenons d'abord seuls. Nous isolons le site, le protégeons et procédons aux fouilles. Cela dure plusieurs mois avant que le chantier en tant que tel ne démarre. Travailler en coactivité avec les entreprises comme c'est le cas à Langres complique notre travail ; il est difficile d'avoir une vision d'ensemble du site. Mais nous nous sommes adaptés aux contraintes légitimes de la Ville qui entend mener ce chantier dans les meilleurs délais pour impacter le moins possible les commerçants », explique Cédric Roms, archéologue et chef d'équipe sur le chantier.

Déploiement de la fibre optique

La Ville de Langres profite des travaux d'embellissement de la Place Diderot pour renouveler l'ensemble des réseaux enterrés mais aussi et surtout pour continuer à équiper le territoire en fibre optique. L'objectif affiché par la Ville de Langres est ambitieux mais réaliste et surtout indispensable pour attirer de nouvelles activités et de nouveaux habitants. Il s'agit d'ici à 2015 de proposer à tous les usagers un accès au très haut débit, à 100 mégabits. Ce projet s'inscrit dans le plan numérique du Département de la Haute-Marne.

« Les réseaux principaux, enterrés à plus de 2 mètres de profondeur, ont été posés et raccordés à l'extrémité sud de la place pour l'eau potable, le réseau d'eaux usées, et le réseau d'eau pluviale. Les services de la ville et les concessionnaires, GRDF, ERDF, France Télécom, ont collaboré efficacement avec l'entreprise, sous la baguette des ateliers Lions, maître d'œuvre de l'opération. Le planning initial est jusqu'à présent respecté grâce notamment à des conditions météorologiques favorables et à des découvertes archéologiques intéressantes mais non majeures », commente Eric Masselier, adjoint aux Travaux. Et d'ajouter : « Comme promis, la circulation nord-sud a été rétablie dès fin novembre, les problèmes de sécurité liés à l'affleurement d'une conduite de gaz ayant été résolus lors du remblaiement des fouilles. Par ailleurs, conformément aux engagements pris par notre équipe, le chantier a été arrêté pendant toute la durée des fêtes de fin d'année pour ne pas pénaliser l'activité économique ».

Dès la reprise des travaux le 3 janvier dernier, le décaissement de la chaussée a débuté sur le flanc nord-est de la statue de l'emblématique Diderot. Parallèlement, l'entreprise revient depuis le début du mois de janvier, sur ses pas pour raccorder les bâtiments aux nouveaux réseaux, en partant du nord vers le sud.

« On ne peut que se féliciter de la façon dont le chantier se déroule. On a même pris un peu d'avance sur notre planning prévisionnel. Nous nous efforcerons de tenir ce rythme mais restons dépendants des fouilles archéologiques et du temps », précise Laurent Siri, directeur du pôle technique.

Fin janvier, la couche de base de la chaussée sera déployée. « Il s'agit d'une couche de matériaux de 25 cm d'épaisseur environ, constituée de grave-calcaire adjuvée de ciment. C'est la dernière couche de chaussée avant le revêtement définitif en pavés. Elle sera provisoirement recouverte d'un enduit de protection, pour la protéger des intempéries et de la circulation automobile », précise Laurent Siri.

A l'issue de cette nouvelle phase, probablement mi-mars (hors aléas climatiques ou découvertes archéologiques), le chantier devrait basculer sur le flanc ouest de la place, avec une circulation aux véhicules rétablie sur l'actuelle partie en travaux. Dorénavant, la place devrait rester ouverte aux véhicules. Le pavage de la Place pourrait quant à lui démarrer au printemps.



Côté budget

Le coût global des travaux est estimé à environ 2 500 000 euros HT dans l'hypothèse de fouilles importantes liées à des découvertes majeures à 1 million d'euros. Le chantier est financé à 60% par des aides publiques de l'Etat, de la Région, du Département, du FNAP. Le montant des travaux pourrait redescendre à 2 millions d'euros si, comme cela a été le cas jusqu'à présent, aucune découverte archéologique notoire n'est réalisée. Ce cas de figure ramènerait ainsi la charge nette de la Ville autour de 800 000 euros.

Fouilles archéologique à Langres : de la ville antique à celle d

Archéologie et aménagement du territoire



La loi sur l'archéologie préventive de 2001 prévoit l'intervention des archéologues en préalable aux chantiers d'aménagement. En France, chaque année, 700 km² sont touchés par des travaux d'aménagement entraînant la destruction des vestiges que recèle le sous-sol. L'archéologie préventive, en étudiant environ 15 % de ces surfaces, permet de constituer et sauvegarder par l'étude des « archives du sol ». Ainsi, depuis une trentaine d'années, des milliers de sites, en milieu urbain comme en zone rurale, ont été fouillés, étudiés, comparés. La somme des informations issue de ces fouilles a profondément enrichi la connaissance du passé.

L'archéologie préventive vise à connaître les territoires et les sociétés passés, depuis les premières traces de présence humaine au Paléolithique, au moins 500 000 ans avant notre ère, jusqu'à nos jours. Cette approche globale est fondée sur une étude des modes de vie, des relations sociales et politiques et des peuplements. L'analyse archéologique prend aussi en compte les évolutions du climat, des paysages, des villes...

L'archéologie préventive permet un développement urbain et économique raisonné, l'aménagement du territoire se faisant dans le respect des vestiges du passé.

La fouille de la Place Diderot : une intervention en coactivité

La fouille archéologique de la Place Diderot, prescrite par la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles



Champagne-Ardenne), a débuté le 26 septembre 2011. Afin d'impacter au minimum le déroulement des travaux d'aménagement et de limiter la fermeture de la Place Diderot, la Ville de Langres et l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) ont convenu d'une intervention conjointe des archéologues et de l'entreprise de travaux public (Bongarzone). Le décapage à la pelle mécanique, réalisée par tronçon, s'effectue ainsi sous la surveillance étroite des archéologues. Une fois la fouille et l'enregistrement des vestiges archéologiques réalisés, les ouvriers



de Bongarzone installent les réseaux tandis qu'un nouveau décapage archéologique démarre plus haut sur le chantier.

Premières découvertes

Le cardo maximus

C'est toute une portion du cardo maximus – l'axe principal nord-sud de la Langres antique dont l'actuelle rue Diderot reprend le tracé – qui a été mis au jour sur une centaine de mètres. Au moins 4 états successifs, avec une organisation de chaussée similaire, ont pu être observés : un radier de pierres calcaires est recouvert d'un cailloutis pris dans un mortier sableux compact constituant ainsi la bande de roulement. L'étude plus précise en laboratoire de la céramique et des éléments métalliques mis au jour permettra de dater ces niveaux qui s'échelonnent entre le Ier siècle et au moins le IIe siècle de notre ère. Cette rue était bordée d'un caniveau qui présente lui aussi plusieurs états successifs. Une rangée de colonnes longeait la rue marquant ainsi la limite entre le trottoir et la chaussée ; un socle en très bon état a été découvert.

La nécropole du haut Moyen Âge (Ve-Xe siècles)

Les découvertes fortuites de sarcophages en 1874 et 1962 présageaient de l'existence d'une nécropole au pied de la statue de Diderot ; la fouille archéologique en cours atteste cette hypothèse bien que la côte du projet ne permette pas de l'appréhender dans son ensemble. Quatre sépultures du haut Moyen Âge ont d'ores et déjà été étudiées, elles délimitent probablement l'extension méridionale de la nécropole. Ces sépultures sont orientées la tête à l'ouest et les pieds à l'est, sans dépôt de mobilier, selon les rites chrétiens.

La porte Chambeau et le parcellaire médiéval

Le développement de la ville entraîne la construction d'une nouvelle enceinte au sud dans le courant du XIIIe siècle. Cette enceinte est encore partiellement visible rue du Petit-Bie sous le collège Diderot et dans des propriétés de la rue du Grand-Bie. Les fouilles de la place Diderot ont permis de découvrir les vestiges de l'une des trois portes permettant d'accéder à la ville depuis le sud : la porte Chambeau. Cette porte, détruite vers 1610, était au Moyen-Âge flanquée de deux tours. Ce sont les fondations de sa partie orientale et de la tour attenante qui ont été mises au jour. Les fondations sont massives, épaisses de 2,50 mètres et constituées de gros blocs calcaires. Les observations faites sur le terrain (alignements de murs, caves et façades de maisons médiévales, etc) permettent de comprendre que la rue médiévale se trouve décalée vers l'ouest par rapport aux rues antiques et actuelles.

Programme des animations dans l'Agenda.

e Diderot



Des panoramiques révisés et opérationnels

En 1996, après 3 ans de travaux, la Ville de Langres inaugure les deux panoramics qui permettent de relier le quartier historique depuis le flanc est des remparts. Objectifs : désengorger la ville de la voiture pour redonner de l'éclat au centre ville, mettre en valeur les fortifications et le panorama depuis la ceinture fortifiée, assurer un accès au centre ville sécurisé pour les personnes à mobilité réduite.
A l'époque c'est l'offre de la société SKIRAIL qui a été retenue pour un montant de 7 300 000 francs HT en valeur 1993, soit environ 2 700 000 € en valeur 2011. Deux ascenseurs ont donc été installés pour desservir deux niveaux distincts du parking Sous-Bie. Le plus grand des deux ascenseurs mesure 84 mètres linéaires, le plus petit 27 mètres linéaires, avec des dénivelés de 27 mètres pour le premier et de 9 mètres pour le second. Trois gares desservent le parcours, la gare aval pour le parking bas, la gare intermédiaire pour le parking haut, et enfin la gare amont qui dépose les voyageurs sur la promenade d'Ellwangen, plus communément appelée le chemin de ronde, puisqu'il ceinture les ¾ de la ville fortifiée. La Ville de Langres a fait le choix d'un fonctionnement non-stop de ces deux ascenseurs qui dépendent du bureau des remontées mécaniques. Les panoramics fonctionnent donc tout l'année, 24h/24, à raison de 600 cycles quotidiens, soit au total une petite vingtaine de kilomètres parcourus chaque jour.

La loi impose une révision générale décennale obligatoire pour ces deux panoramics. Les contrôles dépendent du bureau national des remontées mécaniques puisqu'il s'agit de transports à câbles de voyageurs. Le grand ascenseur a été inspecté entre novembre 2011 et janvier 2012. Ces installations sont soumises à des contrôles quotidiens réguliers, des visites annuelles, et décennales, ce que l'on appelle la grande inspection. L'ensemble des équipements mobiles sont démontés et vérifiés en usine, les équipements fixes font l'objet d'un contrôle visuel ou électronique. Chacune des pièces est scrupuleusement vérifiée et remplacée si besoin. L'inspection du grand ascenseur qui s'est déroulée fin 2011 s'est chiffrée à environ 200 000 € HT. Il est de nouveau opérationnel et totalement sécurisé. La révision du petit ascenseur devrait être réalisée cette année pour un coût de l'ordre de 140 000 € HT. L'automate de sécurité du petit panoramic a été changé en fin d'année 2011. Le coût de fonctionnement de l'ensemble du dispositif est de l'ordre de 80 000 euros chaque année.

Deux questions à Cédric Roms, archéologue de l'Inrap responsable de la fouille langroise

1 - Comment devient-on archéologue ?



L'archéologie s'est très fortement professionnalisée ces 20 dernières années. La plupart des universités françaises proposent aujourd'hui des cursus d'archéologie désormais classiques pour entrer dans la profession. Il faut au moins un master ou un doctorat.

2 - Qu'est-ce qui vous passionne dans ce métier ?

L'attrait de la découverte reste très fort mais il faut y ajouter le plaisir de contribuer à la compréhension des sociétés qui nous ont précédées. En tant que responsable d'opération, j'apprécie aussi ce pan de mon travail qui consiste à coordonner le chantier de fouille. Il ne faut pas idéaliser ce métier ; nous sommes souvent dans l'attente ; exposés aux aléas climatiques ; pourtant, pour exercer ce métier, il faut d'abord la vocation et cette petite flamme ne doit jamais cesser de brûler.

L'Institut national de recherches archéologiques préventives

Avec près de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit près de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les Dom. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public. www.inrap.fr

Plus de communication pour soutenir le commerce local

Afin de soutenir l'activité commerciale du centre ville, la Ville de Langres a mis en œuvre une série d'actions de communication. Deux panneaux de 4 mètres sur 3 mètres avec les sourires des commerçants et artisans de la Place Diderot et deux banderoles ont été installés, en entrée de ville au rond-point sud de la ville en direction de Dijon et sur la route de Vesoul. Objectif : signaler que la Place Diderot et les commerces du centre ville restent accessibles durant toute la durée des travaux. Par ailleurs, un dépliant commercial a été distribué dans les quelques 8000 boîtes aux lettres des communes du périmètre de la CCEL, juste avant les fêtes, début décembre pour inciter les Hauts-Marnais à venir faire leurs achats de Noël dans le cœur historique.

Légendes et crédits photos : langres-inrap- 007-md.jpg
Relevé en cours des fondations de la porte Chambeau : © Inrap - langres-inrap-fig. 6.jpg
Vue sur une partie des sépultures découvertes durant la fouille : © Inrap

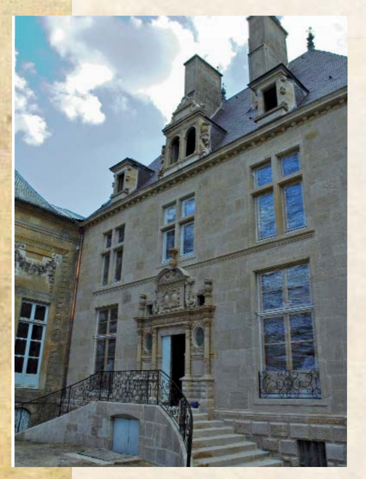


Vos commerçants du centre ville vous accueillent !

La Place Diderot restera désormais ouverte à la circulation (hors contraintes de sécurité qui s'imposeraient à la Ville). Les commerçants du centre ville continuent donc de vous accueillir. Des parkings gratuits sont à votre disposition : Bel-Air au sud de la ville côté Porte des Moulins, Place du Centenaire ou de l'Hôtel de Ville, parking Abbé Cordier. Mais aussi au pied des remparts côté Sous-Bie où les deux parkings également gratuits sont reliés au centre ville par deux ascenseurs panoramiques offrant une vue imprenable à la fois sur la ville haute et les remparts mais également la nature environnante et le lac de la Liez en particulier : une manière originale de rejoindre le centre ville en quelques minutes.

MYSTERIEUSE MAISON DES LUMIÈRES

UN TRESOR CHEZ DIDEROT



Décidément la Maison des Lumières Denis Diderot n'en finit pas de nous surprendre et d'écrire sa fabuleuse histoire ! Après la découverte au printemps 2011 de magnifiques plafonds peints dans l'aile XVIème siècle datés entre 1608 et 1628 et qui avaient déjà suscité une vive émotion, un ouvrier travaillant sur le chantier du futur musée dédié à l'encyclopédiste langrois, a trouvé en novembre dernier un trésor monétaire de plus de 2 000 pièces de monnaie. De quoi faire rêver !

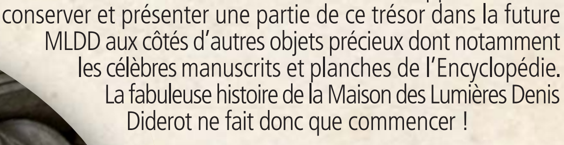
C'est dans les combles de l'aile XVIIIe siècle où les travaux extérieurs et intérieurs ont démarré qu'un jeune charpentier a fait l'incroyable et surprenante découverte derrière des boiseries anciennes, à l'intérieur d'une niche elle-même en bois de 40 cm par 60 cm, où se trouvait un double-fond. La cachette a révélé un sac en toile avec à l'intérieur des pièces empilées et rangées dans du papier journal de l'époque. 1633 pièces en argent et 319 en or toutes émises entre 1790 et 1840 ont été retrouvées. Si la plupart des pièces sont françaises, quelques-unes sont autrichiennes et italiennes.



On ne peut faire que des supputations sur celui ou celle qui a amassé ce bas de laine et caché le trésor dans une volonté de thésaurisation. La dernière monnaie a été frappée en 1840 ; l'ensemble a donc été dissimulé juste après.
Il se trouve qu'à l'époque, la future Maison des Lumières appartient à un dénommé Jean-François Moreau du Breuil de Saint Germain, décédé en son hôtel particulier le 13 mars 1842. Le détenteur du trésor a emporté avec lui son secret.

Une partie des pièces exposées dans le futur musée

La découverte d'un trésor suscite toujours beaucoup d'émotion. Qui n'a jamais joué à la chasse au trésor ? Les découvertes fortuites sont strictement encadrées par la loi. L'article 716 du code civil stipule que la propriété de la découverte appartient à celui qui le trouve pour moitié et pour l'autre moitié au propriétaire des murs au moment de la découverte, autrement dit la Ville de Langres, acquéreur en 2008 du bâtiment de la futur Maison des Lumières Denis Diderot.
L'ensemble des pièces a été mis en sécurité en banque. Le temps est désormais venu des études scientifiques et de l'estimation vénale du « butin » calculée à partir d'un ratio entre la valeur métallique des pièces et leur valeur numismatique. La Ville de Langres examine avec l'inventaire du trésor l'opportunité de conserver et présenter une partie de ce trésor dans la future MLDD aux côtés d'autres objets précieux dont notamment les célèbres manuscrits et planches de l'Encyclopédie.
La fabuleuse histoire de la Maison des Lumières Denis Diderot ne fait donc que commencer !





France 2, Le Parisien, le Figaro, M6, Europe 1, France Inter, RFI, la presse quotidienne régionale jusqu'au Télégramme de Brest ont parlé de Langres à l'occasion de cette découverte. Une occasion unique de valoriser notre Ville.

